



L'ANNONCIATION

(DEGER)

XX^{me} ANNÉ



1904

Revue di

AUTRE RA

Elle est ex



Or, que voyon
De fait, nous
ginel fait peser s
blir le privilège d
Si les effets manc
Le péché origi
servitudes pénible



XX^{me} ANNÉE

1904



1^{er} MARS

N^o 3

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

L'Immaculée Conception

AUTRE RAISON DE CE PRIVILÈGE DE MARIE :

Elle est exempte des suites funestes du péché originel



MARIE devait être immaculée dans sa Conception, par respect pour les trois augustes personnes de la sainte Trinité auxquelles la rattachaient des liens si étroits. Son rôle dans l'économie surnaturelle du monde demandait également pour elle le même privilège.

Or, que voyons-nous en réalité dans son existence ?

De fait, nous la voyons exempte des servitudes que le péché originel fait peser sur le genre humain, et par ce côté nous pouvons établir le privilège de l'Immaculée Conception sur un nouvel argument : Si les effets manquent, c'est que la cause fait défaut.

Le péché originel, en effet, entraîne après lui des suites funestes, des servitudes pénibles et humiliantes qui restent même après le Baptême,

bien que le sacrement ait effacé le péché lui-même. La grâce de Dieu peut bien purifier les âmes que le péché originel a corrompues ; elle peut les rendre saintes et leur ouvrir le ciel, mais les douleurs annoncées, le travail et la mort n'en seront pas moins le partage des plus saints eux-mêmes. Si donc l'auguste Vierge Marie a été exempte de ces servitudes, qui ont leur source dans le péché, c'est que le péché lui-même n'est pas arrivé jusqu'à elle.

Il y a cependant une distinction à faire entre les différents effets du péché originel. Il en est plusieurs dont l'affinité avec le péché est telle qu'on ne peut les en séparer, telle la concupiscence : Marie n'en ressentit jamais les atteintes ; il en est qui, sans conduire par eux-mêmes à rien de coupable, comportent néanmoins quelque chose de honteux et d'humiliant, telles les douleurs de la maternité, la corruption du tombeau, la soumission de la femme à la puissance de l'homme : Marie en fut préservée également. Il en est enfin qui toutes pénibles qu'elles soient à la nature sont une source de mérites et un moyen de sanctification : telles la douleur et la mort : Marie les a subies, et elles étaient les instruments nécessaires, pour elle comme pour son divin Fils, de son rôle de co-rédemptrice et co-réparatrice du genre humain.

I. ELLE EST EXEMPTÉ DE LA CONSCIENCE

La première suite du péché originel est la concupiscence. C'est l'aiguillon du péché, *fomes peccati* ; c'est une loi : *je sens dans mes membres*, dit saint Paul, *une autre loi qui combat contre la loi de mon esprit*. C'est une loi dure : *elle me rend captif sous la loi du péché*, et saint Paul va jusqu'à lui donner le nom même de péché : *quod habitat in me peccatum*, le péché qui habite en moi. Il l'appelle *péché* parce qu'elle est le produit du péché, dit saint Augustin. On l'appelle encore *péché* parce que, si elle triomphe, elle enfante le péché. Ce péché habite dans l'homme, dit l'Apôtre, parce que l'homme est sa demeure propre, dont rien ne saurait l'obliger à sortir. Les péchés actuels, le péché originel lui-même, ne sont que des hôtes de passage, ils ne demeurent en nous qu'autant que nous voulons bien les garder, mais la concupiscence demeure, et la mort seule lui donne le coup de grâce.

Or, tous les Pères et tous les théologiens, même ceux qui, à une certaine époque, sont demeurés hésitants en face de la doctrine de l'Immaculée Conception, ont reconnu que le souffle de la concupiscence n'a jamais eu d'action dans l'âme de Marie, que sa flamme n'a

jamais atteint : fin, a vécu dans les refforts, avant le blasphème la réceptacle de béni pour lui ne peut dire *civitas Dei*.

Pour ce qui juste besoin et jamais trouvé moindre péché

Cette innocence, dont la nous font cor n'est pas adm honte de la co plus inadmissil jamais ? Qui exceptionnelle. la volonté, la venue de la nat de Marie, au nature, afin de péché même v tache plus gran

Vous êtes de vant, que jamais vos fondement cence et de la d'Adam, de la qui vous a prés Maternité.

II ELLE F

Une autre su portée contre l vous enfanterez précédent et les

grâce de Dieu rompues ; elle pleureurs annon- tage des plus é exempte de que le péché

fférents effets c le péché est : Marie n'en uire par eux- lque chose de té, la corrup- nce de l'hom- fin qui toutes érites et un : Marie les a elle comme o-réparatrice

E cence. C'est ns dans mes la loi de mon i du péché, et : quod habi e péché parce appelle enco- é. Ce péché st sa demeu- chés actuels, ssage, ils ne garder, mais e le coup de

x qui, à une doctrine de la concupis- flamme n'a

jamais atteint son corps virginal, et que Marie, du commencement à la fin, a vécu dans l'état d'innocence et de sérénité de nos premiers pa- rents, avant leur chute lamentable. Ils ont tous rejeté comme un blasphème la pensée que cette loi de péché, qui fait de l'homme un réceptacle de misères et de hontes, ait pu régner dans ce palais royal béni pour lui-même par le Très-Haut, dans la cité de Dieu dont on ne peut dire que des choses glorieuses : *gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei.*

Pour ce qui est du péché lui-même, dont la concupiscence est l'in- juste besoin et la source malheureuse, l'Eglise l'a défini, il ne s'est jamais trouvé en Marie, qu'il s'agisse du péché mortel ou même du moindre péché véniel.

Cette innocence parfaite, cette exemption totale de la concupis- cence, dont la croyance appartient à la constante tradition de l'Eglise, nous font conclure à l'exemption du péché originel en Marie. S'il n'est pas admissible que la Vierge, Mère de Dieu, ait eu à subir la honte de la concupiscence, qui après tout n'est qu'un effet, combien plus inadmissible encore est-il que le péché originel ait pu la souiller jamais ? Qui veut le plus, veut le moins. Dieu qui, par une faveur exceptionnelle, préserve Marie de toute faute personnelle venue de la volonté, la garantit à plus forte raison d'une faute impersonnelle venue de la nature déchue. Dieu veillant sur la volonté, libre pourtant, de Marie, au point de la garder de tout péché actuel a veillé sur sa nature, afin de la garder du péché originel. S'il l'a voulue libre de tout péché même véniel, il l'a, à bien plus forte raison, préservée d'une tache plus grande, celle du péché originel.

Vous êtes donc toute pure, ô Marie ! Vous êtes la Cité du Dieu vi- vant, que jamais le démon, ennemi de Dieu, n'a possédée par le péché ; vos fondements ont été creusés sur les montagnes saintes de l'inno- cence et de la pureté, sur la montagne inaccessible aux autres enfants d'Adam, de la justice originelle, sur la montagne de la divine grâce qui vous a préservée de toute tache incompatible avec votre divine Maternité.

II ELLE EST EXEMPTÉ DES DOULEURS DE LA MATERNITÉ

Une autre suite du péché originel est la condamnation particulière portée contre la femme : « Je vous affligerai de plusieurs maux... vous enfanterez dans la douleur. » La fatigue et les souffrances qui précèdent et les cruelles douleurs qui accompagnent la naissance des

enfants, voilà, disent saint Ambroise et saint Thomas, le châtement imposé à la femme à la suite du péché originel.

Or, tous les Pères sont d'accord pour reconnaître que Marie n'eut rien à endurer de ces épreuves communes à toutes les mères. « Ce qui fait sa gloire et son éclat, c'est que Marie toujours vierge a été féconde, qu'elle a porté sans fatigue le fruit de ses entrailles, qu'elle a donné le jour, sans douleur, à son Fils. » Elle l'a porté sans fatigue à l'encontre des autres mères pour qui leurs enfants sont un fardeau pénible et douloureux, « mais, dit saint Fulgence, la lumière qu'elle portait en elle-même ne pouvait lui peser, » et saint Bernard : « elle portait un fardeau léger qui lui-même la portait. »

La naissance de son Fils également est pour elle, comme pour le ciel et la terre, comme pour les anges et les bergers, une cause d'allégresse. Elle ne ressent ni souffrance, ni embarras. Les suites cruelles de l'enfantement ne pèsent point sur la Mère de Dieu. « Elle ne connut pas les faiblesses ni l'accablement de nos mères. C'est elle-même qui reçoit son enfant, elle-même qui le couche dans son berceau improvisé (1) »

Il est bien certain que Marie, dans son enfantement, « bénie entre toutes les femmes » est exempte de la douleur, conséquence du péché. Si la conséquence n'existe pas, c'est donc que la cause également fait défaut, c'est donc qu'il n'y a pas en elle la souillure du péché originel. C'est la raison qu'en donnent les Pères : « La justice ne permettrait pas, dit saint Cyprien, que ce vase d'élection fût soumis aux ignominies communes, elle était trop différente des autres, partageant leur nature, mais non pas leur faute. » Et Richard de Saint Victor dit de même : « En vertu de quelle cause et de quelle justice le châtement atteindrait-il Marie en qui ne se trouve aucune faute ? »

On pourrait dire que Marie fut préservée de ces suites du péché originel uniquement par un effet de la miséricordieuse bonté de Dieu ; mais telle n'est pas l'opinion des Pères qui disent très bien que Marie avait droit, *en justice*, à cette exemption, n'étant pas soumise à la loi qui pesait sur toutes les mères, en vertu du péché d'origine : or, Dieu l'avait préservée de ce péché dès sa conception.

Si donc il est permis aux plus grands Saints, en pensant à leur origine, de s'écrier avec Job : *Périsset le jour où je suis né et la nuit où il a été dit : « un homme a été conçu »* ou avec Jérémie : *Maudit soit le jour*

(1) Didon. Vie de Jésus-Christ.

où je suis
de Dieu,
qu'à chant
elle est la

III. EI

« Vous
que vous ê
Voilà un a
tion avec t
pas que so
tion qui su
ne devait
est le senti
professée l
dogme de
l'Eglise, a
tère si glori
voir définir
traverse qu
et de piété

Sans dou
si elle res
sa résurrect
fection, l'ig
sur la Mère
rantit cette
continue pa
les égards q
tout opprob
opprobre pe
douter serai
saint Augus

Ce raison
de notre Re
teux encore
la corruption
en poussière

le châtement

e Marie n'eut
ères. « Ce qui
ours vierge a
ses entrailles,
l'a porté sans
fants sont un
e, la lumière
int Bernard :

me pour le
ne cause d'al-
suites cruel-
eu. « Elle ne
s. C'est elle-
he dans son

« bénie entre
ice du péché.
e également
re du péché
istice ne per-
soumis aux
utres, parta-
rd de Saint
uelle justice
une faute ? »
s du péché
rté de Dieu ;
ès bien que
is soumise à
é d'origine :

à leur origi-
: nuit où il a
t soit le jour

où je suis né, parce que ce jour-là ils étaient dans le péché et ennemis de Dieu, Marie, pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes, n'a qu'à chanter et à bénir ! Jamais aucune tache n'a souillé son âme : elle est la Vierge Immaculée.

III. ELLE EST EXEMPTÉ DE LA CORRUPTION DU TOMBEAU

« Vous retournerez dans la terre, de laquelle vous êtes sortis, parce que vous êtes poussière et vous redeviendrez poussière. » Gen. III. 19. Voilà un autre châtement du péché originel. Après la mort, la corruption avec toutes ses horreurs. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne voulut pas que son auguste Mère eut à subir cet outrage de la décomposition qui suit le trépas. Son corps virginal, temple sacré de la Divinité ne devait pas connaître les vers et la pourriture du tombeau. Tel est le sentiment de tous les Pères, et c'est la croyance qu'a toujours professée le peuple chrétien. Si l'Assomption de Marie n'est pas un dogme de foi, c'est qu'elle n'a jamais eu besoin d'être définie par l'Eglise, aucune opposition sérieuse ne s'étant élevée contre ce mystère si glorieux pour Marie. Et si, de nos jours, on émet le vœu de voir définir ce point de notre foi, ce n'est pas pour terminer une controverse qui n'existe point, mais pour faire une manifestation de foi et de piété envers Marie.

Sans doute, Marie est morte, comme Jésus son Fils est mort, mais si elle ressemble à son Fils dans la mort, elle lui ressemble aussi dans sa résurrection : elle sort victorieuse et rayonnante du sépulcre, l'inféction, l'ignominie, l'opprobre du tombeau n'ont pas plus de prise sur la Mère que sur le Fils. C'est l'incorruptibilité de l'âme qui garantit cette incorruptibilité du corps, et l'absence du péché originel se continue par l'absence de ses suites. C'est l'honneur du Fils, ce sont les égards qu'il doit à sa mère, qui lui font un devoir d'écarter d'elle tout opprobre et toute injure ; or la corruption du tombeau est un opprobre pour notre nature humaine. Jésus en a délivré Marie, et en douter serait faire outrage à Jésus-Christ. Tel est le raisonnement de saint Augustin.

Ce raisonnement prouve précisément la Conception Immaculée de notre Reine. La faute originelle est quelque chose de plus honteux encore et un opprobre plus grand pour la nature humaine que la corruption du tombeau, et si l'homme est condamné à retourner en poussière, c'est là un des moindres effets de ce malheureux péché

commis par nos premiers parents et venu jusqu'à nous. S'il a délivré Marie de cet effet qui est le moindre, et si son honneur exigeait qu'il fit cette exception, ne devait-il pas, à plus forte raison, la préserver du plus terrible de ces effets, du premier et du plus déshonorant de tous : la tache du péché originel.

Il l'a fait, et c'est précisément parce que Marie est immaculée que son corps n'a pas vu la corruption du tombeau, et dans une Assomption unique, a été transporté par les Anges dans les cieux où elle règne à la droite de son divin Fils.

Est-il besoin de continuer et d'examiner s'il n'y a pas encore quelque autre suite du péché originel dont nous puissions admirer l'absence en Marie? Non, que cela nous suffise ; nous avons vu les plus remarquables, et nous pouvons tirer la conclusion du grand Bossuet :

« Si nous voyons dans la vie de Marie, un enfantement sans douleur, une chair sans fragilité, des sens sans rébellion, une vie sans tache, une mort sans peine, si son époux n'est que son gardien, son mariage, le voile sacré qui couvre et protège sa virginité, son fils bien-aimé une fleur que son intégrité a poussée. . . , qui pourra croire qu'il n'y a eu rien de surnaturel dans la conception de cette Princesse, et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit pas marqué de quelque insigne miracle. »

« Quelque doute qu'on me propose, redira encore Bossuet, accentuant sa pensée, je ne puis abandonner au péché la conception de cette Princesse qui doit être en toute façon si privilégiée. »

Nous donc, qui, après la définition de Pie IX, n'avons plus à discuter, mais qui par ces raisonnements éclairons notre foi et affermissons notre conviction, nous pouvons dire que le dogme de l'Immaculée Conception sort du fond même du christianisme et se lie à tous les mystères de notre religion. « Louée par conséquent et bénie soit à jamais la Conception Immaculée de la Bienheureuse Marie toujours Vierge ! »

MARIANUS.

Le Sacré-Cœur. Entrez dans ce foyer si doux ; c'est là que la glace se fond, que la rouille disparaît, que la faiblesse se fortifie, que la lumière se fait et que toute maladie se guérit.



Not



Chap
François I



au Mont Al
avait prépa
allumé, il s
celui-ci avai
la lecture d
dre la mess
le repas, l'E

Or, quan
allumé le fe
teignait déj
comme il p
François rel
rant la nuit,

Quand le
s'aperçurent
l'incendie.

mais après
veux plus la
empêché no
C'est ain

(1) D'après



Nouvelles Petites fleurs franciscaines



Chapitre lii. — De l'affection singulière qu'avait saint François pour son frère le feu. (1)



DANS toutes les créatures inférieures et insensibles, le bienheureux François aimait singulièrement le feu à cause de sa beauté et de son utilité, au point qu'il ne voulait jamais empêcher son action. En voici un trait bien remarquable.

Le bienheureux François faisait alors carême au Mont Alverne ; un jour donc, son compagnon, à l'heure du repas, avait préparé le feu dans la cellule qui servait de réfectoire. Le feu allumé, il s'en alla trouver saint François dans une autre cellule où celui-ci avait coutume de prier. Le frère emportait un missel pour la lecture de l'Évangile du jour ; en effet, quand il n'avait pu entendre la messe du jour, le bienheureux voulait toujours entendre avant le repas, l'Évangile qu'on y avait lu ce jour-là.

Or, quand ils revinrent pour manger dans la cellule où l'on avait allumé le feu, voilà que la cellule elle-même brûlait, et la flamme atteignait déjà jusqu'au toit. Le compagnon se mit à combattre le feu comme il put, mais tout seul il n'y arrivait pas. Or le bienheureux François refusait de l'aider, mais prenant une peau, qu'il portait durant la nuit, il se retira avec dans la forêt.

Quand les frères du lieu qui demeuraient loin de cette cellule, s'aperçurent qu'elle brûlait, ils accoururent bien vite et éteignirent l'incendie. Le bienheureux François revint alors prendre son repas, mais après avoir mangé il dit à son compagnon : « Cette peau, je ne veux plus la porter sur moi, car c'est poussé par l'avarice, que j'ai empêché notre frère le feu de la dévorer. »

C'est ainsi qu'il ne voulait jamais éteindre le feu, ou la flamme

(1) D'après le *Speculum perfectionis* XII, 116, 117.

d'une lampe ou d'une chandelle, quelle qu'en fut la nécessité, tant il avait de piété à son égard. Il ne permettait pas non plus que l'on jetât le feu ou les tisons enflammés d'un endroit à l'autre de la manière qu'on le fait ordinairement, mais il voulait qu'on les déposât respectueusement par révérence pour Celui dont le feu est la créature. (1)

Chapitre liii. — De l'amour particulier du bienheureux François pour l'eau et les pierres, pour le bois et les fleurs.

Après le feu, il aimait l'eau de préférence, car l'eau représente la sainte pénitence et la tribulation qui effacent les fautes de l'âme ; de plus, la première purification de l'âme s'opère par l'eau du baptême. C'est pourquoi quand il se lavait les mains, il choisissait un endroit où l'eau répandue ne serait pas foulée aux pieds. Lorsqu'il passait sur des pierres, il marchait aussi avec respect et tremblement, par amour pour celui qui a été appelé une pierre, et quand il récitait le verset du Psaume : « *in petra exaltasti me* », Vous m'avez élevé sur la pierre; il disait par dévotion et respect : « *De dessous la pierre vous m'avez élevé et placé en un haut lieu.* » (Ps. 60, 3.)

Au Frère chargé de préparer le bois pour le feu, il recommandait de ne pas couper l'arbre tout entier, mais d'en laisser une partie pour l'amour de Celui qui voulut opérer notre salut sur l'arbre de la croix.

Egalement il recommandait au frère jardinier de ne pas cultiver des herbes comestibles sur tout le terrain, mais de réserver un carré qui se couvrirait de verdure, puis donnerait des fleurs aux Frères, par amour pour celui qu'on appelle la fleur des champs et le lis des vallées.

Plus que cela, il voulait que le frère jardinier cultivât dans un parterre des herbes odoriférantes et d'autres plantes qui produisent de belles fleurs. En leur temps, ces herbes et ces plantes inviteraient à la louange de Dieu les hommes arrêtés pour les considérer. En effet, chaque être de la création nous dit et nous crie : « O homme, c'est pour toi que Dieu m'a créé. »

Nous avons vécu avec le bienheureux François et nous l'avons constaté, toutes les créatures le comblaient de joie intérieurement et

(1) Inutile de dire qu'on peut bien admirer ici la simplicité de saint François et ses vœux surnaturels, mais que sa conduite en ceci n'est pas imitable.

extérieurement plus de ce que les solutions nous offrent avant sa mort. Le Seigneur pouvait Dieu et pouvait dans ses créations

Chapitre
louait le soleil

Le bienheureux les autres créations « soleil, tous « créé pour nous « le jour ; le « louer Dieu « yeux durant « le Seigneur « nous devons « autres créations

Bien plus, entonnait lui-même ordonnait à ses louanges et ses invocations

Il disait que les créatures, et que cette raison, et que ture : « *Soleil* Seigneur le titre eut donné l'aspice ainsi : *Ca*



Dieu établit qui, malgré l'in néant, nous fait est fidèle, plus sure qu'on avant Cœur de Jésus tement.

extérieurement. S'il les touchait ou les voyait, alors son esprit n'était plus de ce monde, il semblait ravi dans le ciel. A cause de ces consolations nombreuses qu'il trouvait dans les créatures, peu de temps avant sa mort, il composa son cantique *des Créatures* à la louange du Seigneur pour exciter les cœurs de ceux qui l'entendraient à louer Dieu et pour que le Seigneur lui-même fût loué par les hommes dans ses créatures.

Chapitre liv. — Comment le bienheureux François louait le soleil et le feu plus que les autres créatures.

Le bienheureux François aimait le soleil et le feu plus que toutes les autres créatures sans raison. Il disait : « Le matin, au lever du soleil, tous les hommes devraient louer Dieu parce que Dieu l'a créé pour notre avantage, pour être la lumière de nos yeux durant le jour ; le soir, à l'approche de la nuit, tous les hommes devraient louer Dieu à cause de notre frère le feu qui est la lumière de nos yeux durant la nuit. Ne sommes-nous pas comme des aveugles ? et le Seigneur se sert de nos deux frères pour éclairer nos yeux. Aussi nous devons louer le Créateur tout spécialement à cause d'eux et des autres créatures qui nous servent tous les jours. »

Bien plus, quand la maladie l'accablait de cruelles infirmités, il entonnait lui-même les *Louanges du Seigneur dans les créatures* et ordonnait à ses compagnons de les lui chanter, afin que la pensée des louanges du Seigneur lui fit oublier la peine causée par ses douleurs et ses infirmités.

Il disait qu'à son avis le soleil l'emporte en beauté sur les autres créatures, et qu'il représente plus parfaitement Notre-Seigneur. Pour cette raison, et aussi parce que Notre-Seigneur est appelé dans l'Écriture : « *Soleil de justice* » il donna à ses louanges des créatures du Seigneur le titre de *Cantique du soleil*. C'est quand le Seigneur lui eut donné l'assurance qu'il entrerait dans son royaume, qu'il les appela ainsi : *Cantique de mon frère le soleil*.



Dieu établit entre Lui et les âmes fidèles une *télégraphie électrique* qui, malgré l'immense distance qui existe entre sa grandeur et notre néant, nous fait communiquer instantanément avec lui. Plus l'âme est fidèle, plus la communication est prompte ; c'est pourquoi, à mesure qu'on avance, les moindres fautes deviennent plus sensibles. Le Cœur de Jésus en reçoit une commotion qu'il nous renvoie immédiatement.

(*Trésor intime*)

Les Evêques et le Tiers-Ordre

MGR LATIEULE, EVÊQUE DE VANNES (FRANCE)



Il nous arrive fréquemment de reproduire, dans les pages de la Revue, les encouragements donnés au Tiers-Ordre par les Evêques et les princes de l'Eglise. Peu d'Evêques cependant ont été dévoué à l'institut franciscain autant que le regretté Monseigneur Latieule, décédé récemment, évêque de Vannes, en France.

La mort a mis en deuil, non seulement le diocèse de Vannes, mais toute la famille franciscaine, et principalement le Tiers-Ordre, dont il fut un membre et un protecteur dévoué.

Le vénéré défunt était Tertiaire depuis de longues années ; et il aimait d'un amour constant et généreux la milice séraphique, qu'il s'efforçait de propager, partout où il passait.

Curé doyen de Laissac (Aveyron) en 1876, il y fonda une fraternité du Tiers-Ordre, qui est encore très florissante ; il suscita des vocations pour le premier Ordre, et se fit un bonheur d'appeler fréquemment des religieux franciscains pour évangéliser sa paroisse. Dieu récompensa déjà à ce moment, le zèle du dévoué pasteur, en donnant la vocation franciscaine à un de ses neveux, le R. P. Fulbert, mort depuis quelques années.

A Saint-Armans de Rodez, où il fut encore l'apôtre du Tiers-Ordre, il établit deux fraternités, qui eurent bientôt une heureuse influence et qui n'ont cessé de grandir.

Quand il fut élevé à l'épiscopat en 1898, son départ causa aux Tertiaires un vif regret. A titre de souvenir et de reconnaissance, ceux-ci se cotisèrent pour offrir au nouvel élu, une mitre vraiment superbe, qu'il fut fier de porter dans les grandes circonstances.

Evêque de Vannes, il continua à propager le Tiers-Ordre sur une plus vaste étendue. Au mois de juillet 1902, il accourut à Sainte Anne d'Auray, pour y présider le grand pèlerinage des Tertiaires de

la Bretagne.
encore, sans
l'Evêque leu
d'un père av

Dans sa d
ment, Mgr
Léon XIII
nière très ch
belle page :

« être trava
« d'âmes. Il
« pénitence,
« pour l'incli
« le Tiers-Or

« version et
« d'Assise, il
« à toutes les
« dans le Tie

« il diminue l
« les bonnes
« dant à cet s
« bannière de

« D'ici, no
« ries des pré
« faibles ou l
« salut de la

« Ignorent-ils
« gile ! Quel
« le Tiers-Or

« peut être ar
« forme actue
« répandre et
« n'osera affir
« rait de porte
« nière, une c
« indulgences d
« lutaire insti

« A la suite
« et fiers de c

la Bretagne. Ils étaient plus de trois mille, et plus d'un se rappelle encore, sans doute, la belle instruction et les conseils pratiques que l'Évêque leur adressa : c'était la conversation affectueuse et familière d'un père avec ses enfants.

Dans sa dernière lettre pastorale, qui était, à son insu, son testament, Mgr Latieule, rendant un suprême hommage à la mémoire de Léon XIII et annonçant l'élection de Pie X, recommanda d'une manière très chaleureuse, le Tiers-Ordre de saint François. Voici cette belle page : « Une cupidité sans frein, un incroyable amour de bien-être travaillent l'humanité et amènent la ruine d'une multitude d'âmes. Il est nécessaire de faire revivre l'esprit de pauvreté et de pénitence, cette autre forme de la prière, qui fait violence à Dieu, pour l'incliner au pardon de nos crimes. Léon XIII n'hésite pas : le Tiers-Ordre de saint François a jadis opéré des prodiges de conversion et de salut. Revêtu lui-même de l'humble cordon du Pauvre d'Assise, il presse les fidèles d'adopter cette dévotion : il rend facile à toutes les classes, à tous les âges, à toutes les conditions, l'entrée dans le Tiers-Ordre, dont il conserve pleinement l'esprit, mais dont il diminue les obligations, de manière à le rendre accessible à toutes les bonnes volontés. Des milliers et des milliers de chrétiens, répondant à cet appel, se sont enrôlés ou s'enrôlent tous les jours sous la bannière de saint François.

« D'ici, nos très chers frères, nous entendons à ce sujet, les railleries des prétendus esprits forts qui, le plus souvent, ne sont que faibles ou légers, et qui ne comprennent pas ce que peut pour le salut de la société cette profession d'humilité et de pénitence. Ignorent-ils donc, que c'est là l'esprit de Jésus-Christ et de l'Évangile ! Quel facteur puissant, entre les mains du peuple chrétien, que le Tiers-Ordre ! Répétons après notre Saint Pontife, que le monde peut être arraché au péril qui le menace, si le Tiers-Ordre, dans sa forme actuelle et dans son but qui ne saurait varier, continue à se répandre et à obtenir toute la faveur qu'il mérite. Certes, personne n'osera affirmer que Léon XIII ait été un faible d'esprit. Il s'honorait de porter lui-même l'habit de la Pénitence, et à son heure dernière, une de ses consolations a été de recevoir les précieuses indulgences dont ses prédécesseurs et lui-même ont enrichi cette salutaire institution.

« À la suite de notre Pontife bien-aimé, soyons toujours heureux et fiers de compter parmi les enfants de saint François d'Assise »

(Lettre pastorale du 8 septembre 1903).

On le voit, Mgr Latieule, fut un de ceux qui comprirent le mieux, et par suite, surent le mieux faire ressortir et mettre en évidence, l'acte peut-être le plus original et le plus étonnant du long et fécond Pontificat de Léon XIII : la restauration et la propagation du Tiers-Ordre.

(D'après la Revue Franciscaine)



Chronique de la Terre-Sainte

L'ÉPIPHANIE A BETHLÉEM

De Jérusalem, 6 janvier 1904. — Bethléem est environ, à deux lieues Sud à gauche de la route qui va de la ville sainte à Hébron. Elle domine une colline généralement moins élevée que celles qui l'entourent, et courant du nord au sud, puis de l'ouest à l'est vers la Mer Morte. C'est à cette pointe Est que naquit le Christ, dans une de ces grottes si nombreuses en Palestine, où pasteurs et troupeaux passent la nuit pêle-mêle dans la froide saison. A l'heure actuelle, la grotte de la Nativité a douze mètres de long sur trois de large, et s'étend de l'ouest à l'est sous la partie centrale du transept et une partie de la nef principale de la basilique qui la recouvre. On y descend par deux escaliers latéraux partant de la basilique, de chaque côté de ce qui serait chez nous la sainte Table, pour aboutir à l'extrémité Est de la grotte, aux deux angles de l'autel de la Nativité. Sous cet autel, dix-huit lampes éclairent une étoile d'argent clouée dans le marbre avec cette inscription latine : « *Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est. 1717.* »

Près de l'escalier on voit une excavation rectangulaire : c'est le lieu de la Crèche ; en face : l'autel des Mages.

Les Grecs officient seuls à l'autel de la Nativité, et les Latins ont l'usage exclusif de la Crèche et de l'autel des Mages. La grotte leur est commune avec chacun des rites schismatiques qui s'y sont introduits ; mais chaque culte y est maître à l'heure de ses offices. De la

basilique réparés par les Grecs Lieux-Saints. Les Syriens l'ont ouvert des portes de nos gouverneurs Sainte-Catherine

Donc, hier 5 gné des autorités R. P. Gardien dans le cloître tion. A 3½ h.,

La basilique mille Russes ne pauvres dans ce autre oint le front de l'huile sainte vient, on prie, et

Dans la grotte de la Nativité, les de bras leurs cheveux, tent soigneusement aux pieds des diacres annonce les Latins diacres attraper d'eau de rose et la grotte, n'en p me nous, au schisme dans le réunit ses deux ligne d'un coup d'holiques qui l'droite, il feint de

Lentement les te. Le R^me P. C vité, l'encense et neurs à l'autel de à Sainte-Catherine

basilique réparée par nos rois de Jérusalem, les Latins ont été expulsés par les Grecs ; les Latins ce sont les Franciscains gardiens des Lieux-Saints. Les Arméniens s'y sont peu à peu introduits ; les Coptes et les Syriens les ont imités. L'argent, la ruse ou la violence leur ont ouvert des portes qui nous sont demeurées fermées, grâce à l'inaction de nos gouvernements successifs. Pour y suppléer, on a bâti l'église Sainte-Catherine, au nord de la basilique.

Donc, hier 5 janvier, à 10½ h., le R^m P. Custode arrive accompagné des autorités de Bethléem qui sont allées au-devant de lui. Le R. P. Gardien de Bethléem et tous les religieux présents le reçoivent dans le cloître et le conduisent à l'église, où il leur donne la bénédiction. A 3½ h., Vêpres pontificales présidées par le R^m Père.

La basilique de la Nativité est envahie par les Grecs et par deux mille Russes nouvellement arrivés. Tolstoï a raison : il n'y a que des pauvres dans ces manifestations de foi. Ici, un pope confesse ; là, un autre oint le front des plus dévots, d'autres avec des diacres vendent de l'huile sainte, des cierges, des pains, des souvenirs ; on va, on vient, on prie, on cause, on rit. Babel !

Dans la grotte, deux diacres grecs, postés de chaque côté de l'autel de la Nativité, font la distribution de l'eau de rose. Ils aspergent à tour de bras leurs clients grecs et russes. Les hommes en prennent plein leurs cheveux, les femmes la reçoivent dans leurs mains et s'en frottent soigneusement le visage. En retour, les piécettes tombent à flots aux pieds des diacres et, eux, de rire sans vergogne. Tout à coup on annonce les Latins venant encenser les autels à « *Magnificat* ». — Nos diacres attrapent leurs bougies et les soufflent, ramassent leur vase d'eau de rose et leurs sous et s'enfuient. Le soldat turc, de faction à la grotte, n'en peut croire ses yeux. Il n'est pas encore habitué, comme nous, au spectacle attristant de la dégradation introduite par le schisme dans le Sanctuaire. Il maintient son fusil du bras gauche, réunit ses deux mains recourbées comme pleines de gros sous, désigne d'un coup d'œil les diacres qui s'en vont, et semble dire aux catholiques qui l'entourent : « Ça va, les affaires ! » Et, de la main droite, il feint de donner de l'eau de rose, lui aussi.

Lentement les religieux Franciscains prennent place dans la grotte. Le R^m P. Custode fait la génuflexion devant l'autel de la Nativité, l'encense et fléchit à nouveau le genou. Il rend les mêmes honneurs à l'autel des Mages et à la sainte Crèche : la procession rentre à Sainte-Catherine et les Grecs reprennent leur exploitation. A côté

d'eux des hommes et des femmes prosternés prient et pleurent. Ceux-ci sont compatriotes de l'Enfant-Dieu, ceux-là ont vu le jour près des neiges éternelles dans les régions glacées du Nord. L'Orient et l'Occident, le Sud et l'Aquilon sont ici réunis dans l'excès de l'amour. « Elève tes yeux et regarde tout autour. Tous ceux que tu vois se sont rassemblés, ils sont venus pour toi. Tes fils viendront de loin et tes filles seront nourries à tes côtés. Alors tu verras et seras éclairée, et ton cœur s'étonnera et s'épanouira de joie, lorsque l'ordonnance de la mer se tournera vers toi, et que la puissance des nations viendra à toi. » — Ce qu'Isaïe chantait, je l'ai vu de mes yeux, et j'ai été ému de l'amour qui a réuni près d'un berceau tant de cœurs humains.

Le soir, la foule des pèlerins s'installe dans la basilique pour y passer la nuit. — Ce matin, les messes ont commencé dès une heure, dans la grotte, pour finir à neuf. Quand j'arrivai vers quatre heures, les lampes jetaient une douce clarté sur le voile blanc des femmes et le front respectueux des hommes. L'air s'élevait brûlant, comme l'âme de cette foule, autour du Sauveur réapparu sur l'autel. Point de bruit, point d'exaltation, mais la tranquille paix du mystère ineffable, l'heureuse satiété d'âmes qui possèdent sans retour. Tels je me figure les Mages reposant près de l'Enfant Dieu. Chacun vient, comme il peut, communier à la crèche. La foule est si compacte qu'on ne peut se présenter qu'un par un, et l'on a l'illusion de posséder Dieu à soi seul.

A 6 heures, les Coptes commencent leurs offices à l'autel des Arméniens, dans le côté droit du transept de la basilique. Leur rite est un des plus anciens du Christianisme et serait touchant, s'il était dignement accompli. Il est malheureusement des plus déçus. Les prêtres n'en savent même plus la langue et chantent d'un ton lamentable des paroles sans âme. En revanche, ils sont assez longs : ils n'ont pas encore terminé à neuf heures, quand le R^{me} P. Custode commence la Messe Pontificale à Sainte-Catherine. La grotte passe alors aux Grecs qui chantent un office dans le côté gauche du transept.

A 11 heures, ils sonnent à toute volée : c'est leur patriarche qui arrive : un brave homme qui jadis fut sacristain du saint Sépulcre et ne renie pas son passé. Tout le peuple est massé sur la place de la basilique, et sur les terrasses environnantes. Les cavaliers apparaissent, on voit le patriarche en voiture. Son clergé le reçoit et l'on se met en marche. Les croix et les bannières précèdent, viennent ensuite les prêtres portant leurs saintes images et derrière eux le patriarche entre

deux évêques. la foule avec u te et retourne Les cérémonie Je m'en vais. arménien, les ! tres à peine les penser au vois de commun qu longueur qu'ils dre pour cause adorent jusqu' n'arrache à Di

A 4 heures voir la process Custode en hal sents à Béthléé *su Redemptor o* et la Crèche, c qu'ils rappellen de l'Epiphanie. prosternés, la v

« Et voici q « jusqu'à ce qu' « Or, ils éprouv « entrant dans l « et, ayant ouve « la myrrhe. A « ils retourner

Le R^{me} Père bambino souria tient de l'autre sous un dais ébl sortit de la grot mire ; fidèles e bino quitte la ba tre qui entoure che une légion mères. Beau sp

urent. Ceux-
jour près des
riont et l'Oc-
de l'amour.
ue tu vois se
dront de loin
et seras éclai-
rsque l'oon-
e des nations
mes yeux, et
ant de cœurs

e pour y pas-
e heure, dans
: heures, les
femmes et le
comme l'âme
el. Point de
ère ineffable,
; je me figure
t, comme il
'on ne peut se
ieu à soi seul.
autel des Ar-
Leur rite est
'il était digne-
s. Les prêtres
mentable des
ont pas encore
nce la Messe
ux Grecs qui

atriarce qui
t Sépulcre et
a place de la
ers apparais-
et l'on se met
nt ensuite les
triarce entre

deux évêques. D'une main il tient la croix patriarcale, de l'autre il bénit la foule avec une petite croix. Il entre dans la basilique, visite la grotte et retourne dans le chœur de la basilique prendre place au trône. Les cérémonies commencent pour ne finir qu'à trois heures et demie. Je m'en vais. Au retour je retrouve de nouveau les Coptes à l'autel arménien, les Syriens se sont installés entre eux et les Grecs, à dix mètres à peine les uns des autres. Chacun d'eux chante à tue-tête sans penser au voisin. — Langue, vêtements, rituel, tout diffère. Ils n'ont de commun que ce mélange oriental de brutalité et de désespérante longueur qu'ils mettent dans leur chant. La foule s'aide de ce désordre pour causer à son aise, le marché continue à gauche. — Les Russes adorent jusqu'à terre. — Ils sont admirables, ces hommes que rien n'arrache à Dieu.

À 4 heures tout est terminé, le peuple reste à son poste pour voir la procession des Latins. Il est d'usage en effet, que le R^m P. Custode en habits pontificaux, et tous les religieux Franciscains présents à Bethléem se rendent à la grotte en chantant l'admirable « *Jesus Redemptor omnium.* » Comme la veille, on vénère les deux autels et la Crèche, chantant cette fois devant chacun d'eux les mystères qu'ils rappellent et priant en silence : puis le diacre chante l'Evangile de l'Epiphanie. Touchante pensée de redire, à la grotte qui les vit prosternés, la visite de ces rois mystérieux :

« Et voici que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait « jusqu'à ce qu'elle s'arrêtât au-dessus de l'endroit où était l'Enfant. « Or, ils éprouvèrent une bien grande joie en revoyant l'étoile. Et, « entrant dans l'étable, ils y trouvèrent l'Enfant avec Marie sa mère, « et, ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de « la myrrhe. Avertis en songe de ne point retourner vers Hérode, « ils retournèrent dans leur pays par un autre chemin. »

Le R^m Père s'incline devant la Crèche et y prend un magnifique bambino souriant qui saisit d'une main son beau collier de perles et tient de l'autre des pierres précieuses. Il est assis, couronne en tête, sous un dais éblouissant : un vrai petit roi dans sa splendeur. Au sortir de la grotte, les soldats ont peine à contenir la foule qui l'admire ; fidèles et orthodoxes se signent à l'envi, et le divin Bambino quitte la basilique au chant du « *Te Deum* ». Il parcourt le cloître qui entoure Sainte-Catherine, bénissant à droite, bénissant à gauche une légion de petits enfants, suspendus au cou de leurs mères. Beau spectacle que ces Bethléemites voilées de blanc,

courbé, nous sentions que nous étions en présence de celui qui porte le poids des épreuves de l'Eglise et la sollicitude de toute la chrétienté. »

Nos missionnaires. — La dernière statistique des Missionnaires de l'Ordre des Frères-Mineurs est très intéressante. Elle nous donne dans les missions et les contrées soumises à la Propagande un total de 4957 religieux. Ils exercent leur ministère dans 503 résidences et desservent 246 paroisses, 1591 églises ou chapelles et 2062 chrétiens. Plus intéressant encore que ces totaux est le détail de cette statistique appliquée aux cinq parties du monde.

Une cause franciscaine. — Le 11 novembre 1903, dans une séance tenue au Vatican, la Sacrée Congrégation des Rites a rendu un décret reconnaissant la validité des procès ordonnés par l'Ordinaire du diocèse de Naples et par le Saint-Siège au sujet de la cause de béatification du Vénéable Serviteur de Dieu, le P. Modestin de Jésus et Marie, prêtre de l'Ordre des Frères-Mineurs. Sa Sainteté a daigné confirmer ce décret. Nos Tertiaires se réjouiront de cette nouvelle ; c'est un pas de plus pour la glorification de ce vénérable religieux.

Le Bienheureux Jean de Fabriano. — Au mois de décembre dernier, nous annoncions que Sa Sainteté Pie X avait reconnu le culte rendu de temps immémorial au Bienheureux Jean de Fabriano. Tout récemment il a donné à l'Evêque d'Esina les pouvoirs nécessaires pour procéder à la reconnaissance officielle du corps de notre Bienheureux conservé au couvent de Cuptamonte.

La messe votive de l'Immaculée-Conception. — Il est permis aux Frères-Mineurs depuis le 9 avril 1896 de célébrer chaque samedi dans leurs églises la messe votive en l'honneur de l'Immaculée-Conception (1) à l'exception des doubles de 1^{ère} et 2^e classe et des jours privilégiés. Ce privilège fut bientôt étendu aux églises des Pauvres Clarisses. Il vient d'être accordé récemment aux églises des Religieuses vivant sous la Règle du Tiers-Ordre et à celles de toutes les communautés qui font usage du Missel Romano-séraphique. D'après la concession, tout prêtre célébrant un samedi dans une de ces églises ou oratoires pourra y dire la messe votive de l'Immaculée-Conception.

(1) Nous tenons à rappeler qu'une indulgence plénière est accordée aux personnes qui assistent à cette messe.

Nouveau préfet au collège de Quaracchi.— Le collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi fut institué en 1877 par le R^{me} P. Bernardin de Portogruaro, de sainte mémoire, en vue de la nouvelle édition des œuvres de saint Bonaventure, heureusement achevée depuis 1902. Le R. P. Fidèle de Fanna en fut le premier préfet. Le R. P. Ignace Jeiler lui succéda avec la même compétence et la même ardeur pour le travail. Brisé par les années et la maladie, il vient d'obtenir son remplacement bien des fois demandé par lui, et c'est le P. R. Léonard Lemmens, archiviste de l'Ordre, qui vient d'être choisi par le R^{me} P. Général pour lui succéder. Nous ne doutons pas que, sous la direction de ce savant religieux, les travaux entrepris par nos Pères ne soient à la hauteur de ceux de leurs devanciers et ne méritent les éloges que le Cardinal Merry del Val vient d'adresser à l'Ordre au nom du Souverain Pontife à qui ont été présentés les ouvrages récemment édités.

Actuellement, les Pères du collège de Saint-Bonaventure travaillent à une édition critique de la Somme théologique du célèbre Frère Mineur Alexandre de Halès qui fut le maître de saint Thomas d'Aquin et de saint Bonaventure et que ses contemporains avaient surnommé le Docteur irréfragable.

Outre ces grands travaux, le collège en a accompli et en poursuit d'autres de moindre haleine, mais non moins importants. Ainsi il continue les Annales de Wadding, dont le 26^e volume ne tardera pas à paraître. Il a entrepris une petite Bibliothèque franciscaine ascétique du Moyen-Age qui comprend déjà les Opuscules de saint François, le miroir de la Vierge, et qui se continuera par les Sentences du B^e Egide d'Assise, l'Aiguillon du divin amour, etc. . . Une Bibliothèque scolastique a été également inaugurée, dans laquelle paraîtront les œuvres choisies des Docteurs franciscains des XIII^e et XIV^e siècles. Déjà a paru le I^{er} volume des *Questiones disputatae Fr. Matthæi de Aquasparta*, le second est très avancé. Viendront ensuite les œuvres de Richard de Middleton, de Jean Olive, de Roger Bacon, etc. . . Tout le monde connaît les *Analecta franciscana*, également sortis de Quaracchi, et qui s'augmentent chaque jour. En voilà bien assez pour justifier les éloges récemment décernés par le Pape au collège de Saint-Bonaventure.

ROMANUS.



Ch

Préla
mi
tia
vo

d'un de ses ou
l'Italie perd en l
saint François, j
saints les plus ch
démocratie chré
de Pérouse, et d
cat a toujours é
défunt pape.

L'Immaculé
ville située sur le
Le R^{me} P. Custod
tion du nouveau
des missions ca
Aïntab est un ce
anglo-américains.
pour combattre c
tants y avaient é
tirer les indigènes
rent des écoles, fe
les pauvres. — M
Sultan la permissi
que le firman tan
l'œuvre, et l'église
des zélés missionn
furent magnifiques
voir enfin une égli
Conception ; c'est

-Le collège de
le R^{me} P. Ber-
la nouvelle édi-
achevée depuis
préfet. Le R.
ce et la même
ladie, il vient
r lui, et c'est le
nt d'être choisi
utons pas que,
trepris par nos
ers et ne mérit-
adresser à l'Or-
ntés les ouvra-

ture travaillent
èbre Frère Mi-
thomas d'Aquin
ient surnommé

et en poursuit
tants. Ainsi il
ne tardera pas
caine ascétique
saint François,
ntences du B^x
e Bibliothèque
e paraîtront les
et XIV^e siècles.
Fr. *Matthæi de*
uite les œuvres
Bacon, etc...
ment sortis de
bien assez pour
au collège de

ROMANUS.

Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Prélat Tertiaire. — La mort vient de frapper Mgr Jérémie Brunelli, Prélat domestique de Sa Sainteté et Tertiaire de saint François. Mgr Brunelli était un ami dévoué du premier Ordre. Lui-même écrit dans la préface d'un de ses ouvrages de poésies car le défunt était un fin lettré, et l'Italie perd en lui un de ses meilleurs poètes — : « Je suis enfant de saint François, je vénère et j'aime ce grand Pauvre comme l'un des saints les plus chers à mon cœur ; il est le véritable inspirateur de la démocratie chrétienne, etc. etc. » Mgr Brunelli appartenait au clergé de Pérouse, et depuis l'élection de Léon XIII au souverain Pontificat a toujours été un des hommes les plus utiles au service du défunt pape.

L'Immaculée en Orient. — On vient de construire à Aïntab, ville située sur les confins de l'Asie Mineure, une église catholique. Le R^{me} P. Custode de Terre-Sainte a lui-même présidé à la bénédiction du nouveau temple. C'est un fait assez important pour l'histoire des missions catholiques de cette partie de l'Orient chrétien. Car Aïntab est un centre de propagande hérétique pour les protestants anglo-américains. Les Franciscains de Terre-Sainte n'ont rien négligé pour combattre cette influence hétérodoxe à Aïntab. — Les protestants y avaient établi des œuvres de bienfaisance dans le but d'attirer les indigènes. Les enfants de saint François à leur tour ouvrirent des écoles, fondèrent une pharmacie avec service gratuit pour les pauvres. — Mais il avait toujours été impossible d'obtenir du Sultan la permission de construire une église. Ce n'est qu'en 1896 que le firman tant sollicité fut enfin concédé. On se mit aussitôt à l'œuvre, et l'église qui vient d'être bénite couronne enfin les travaux des zélés missionnaires à Aïntab. Les cérémonies de la bénédiction furent magnifiques : les indigènes catholiques étaient si heureux d'avoir enfin une église ! Le nouveau temple a été dédié à l'Immaculée-Conception ; c'est sous son patronage que toutes les démarches enfin

couronnées de succès avaient été faites, et l'on croit justement que c'est à elle que revient le succès final.

La Bonne Parole. — C'est une association de propagande fondée, dit l'Univers, sur l'intelligente et courageuse initiative du R. P. Déodat, Franciscain. En voici la pensée.

La loi du 1^{er} juillet 1901, en même temps qu'elle posait les principes de la liberté d'association en matière civile, prononçait l'étranglement des congrégations religieuses et privait du même coup la grande cause catholique de la parole d'un nombre considérable de réguliers, devant lesquels se dressait alors le grand point d'interrogation : Que faire ? — Un Franciscain du Havre, le R. P. Déodat, de Basly, autour duquel se sont immédiatement groupés un certain nombre de laïques désireux de voir les catholiques entrer enfin dans l'action, a eu l'idée de former une association légale, déclarée et publiée, strictement renfermée dans les termes de la loi du 1^{er} juillet 1901, et qui permettrait aux religieux chassés de la chaire de continuer leur enseignement théologique, en parlant partout où la parole peut être entendue, excepté dans les églises. Tel est le principal but de la *Bonne Parole* dont les statuts ont été scrupuleusement étudiés pour rester inattaquables. Aussitôt qu'elle fut légalement reconnue, l'Association nouvelle, immédiatement, faisait acte vital en organisant des conférences hebdomadaires du dimanche dans la salle des Noyers, ancienne chapelle franciscaine du Havre, louée, ainsi que l'ancien couvent y attenant, au liquidateur séquestre de la société Saint-Denis. L'appel éloquent du R. P. Déodat avait été entendu, et un public nombreux et attentif vient entendre chaque dimanche le courageux moine, fidèle à sa bure, porter la parole de Dieu sous la forme originale et saisissante de la conférence théologique et sociale. La tribune a remplacé la chaire désormais vide où autrefois il avait la liberté de prêcher.

De plus, la *Bonne Parole* a été portée ailleurs ; des familles chrétiennes ont ouvert leurs salons à tous leurs amis pour y faire entendre l'appel à la foi et au courage catholique, des salles ont été louées dans les quartiers ouvriers les plus peuplés, et là de nombreux travailleurs, avides, eux aussi, d'entendre autre chose que les clameurs des ambitions politiques et l'excitation à la révolte et à l'émeute, sont venus écouter les mots de liberté, d'égalité, de fraternité, proclamés au nom de Celui qui a dit : « Aimez-vous les uns les autres, »

L'organisation n'avait pas été catholique e
Il s'appelle :
sions qui sont t
religieuse, — C
mérite.

Les Tertiai
Ordre de Lima
leurs œuvres de
vre de l'Adorati
et jours de fête,
nuit devant le T
nuit de chaque
ration Réparatri
cement de l'œuv
générale.

Sa Sainteté Pi
plénières, notam
vre, et quand ils
cembre, soit le p

Les membres
ce de 300 jours,
ration. Ces dive

Hall River,
Fraternité de
d'avoir la V
et terminées le
des Sœurs réun
paroisse, suiviren
soir l'église était
évangélique préc
Montréal, qui pe
cœurs les grande
structions sur l'ol

ustement que
 pagande fon-
 initiative du

osait les prin-
 onçait l'étran-
 même coup la
 nsidérable de
 nt d'interroga-
 P. Déodat, de
 és un certain
 rer enfin dans
 e, déclarée et
 loi du 1^{er} juil-
 chaire de con-
 at où la parole
 e principal but
 ement étudiés
 ent reconnue,
 vital en orga-
 dans la salle
 e, louée, ainsi
 questre de la
 it avait été en-
 dre chaque di-
 er la parole de
 férence théolo-
 rmais vide où

familles chré-
 r y faire enten-
 ont été louées
 de nombreux
 ose que les cla-
 révolte et à l'é-
 é, de fraternité,
 les uns les au-

L'organisation de la *Bonne Parole* eût présenté une lacune si elle n'avait pas été complétée par un journal créé pour répandre la doctrine catholique et propager l'étude de l'Évangile dans tous les milieux.

Il s'appelle : *La Bonne Parole* et a pour sous-titres, ces trois expressions qui sont tout son programme : Doctrine catholique, — Action religieuse, — Critique des livres. Nous lui souhaitons le succès qu'il mérite.

Les Tertiaires de Lima. — Nos Frères et nos Sœurs du Tiers-Ordre de Lima viennent de recevoir un précieux encouragement pour leurs œuvres de zèle. Ils ont établi dans l'Église du couvent l'œuvre de l'Adoration nocturne. Tous les jeudis, ainsi que les dimanches et jours de fête, ils se succèdent depuis six heures du soir jusqu'à minuit devant le T. S. Sacrement. Ils consacrent en outre la dernière nuit de chaque année et le premier jour de la suivante à cette Adoration Réparatrice et couronnent cette fête, anniversaire du commencement de l'œuvre, par une messe solennelle et par une communion générale.

Sa Sainteté Pie X vient de leur concéder plusieurs indulgences plénières, notamment le jour où les Tertiaires se font agréger à l'œuvre, et quand ils passent trois heures, soit pendant la nuit du 31 décembre, soit le premier janvier, devant le T. S. Sacrement.

Les membres de l'Adoration pourront encore gagner une indulgence de 300 jours, chaque fois qu'ils accompliront leur heure de réparation. Ces diverses faveurs ont été accordées pour cinq ans.

ETATS-UNIS

Wall River, Mass. — Notre-Dame de Lourdes. — La Fraternité de saint François d'Assise de cette paroisse vient d'avoir la Visite canonique et une retraite commencées le 17 et terminées le 26 janvier. Les deux Fraternités des Frères et des Sœurs réunies, ainsi qu'un bon nombre de personnes de la paroisse, suivirent avec assiduité et avec zèle les exercices. Chaque soir l'église était remplie de fidèles qui venaient entendre la parole évangélique prêchée par le R. P. Marie-Raymond, du couvent de Montréal, qui pour la deuxième fois était venu répandre dans nos cœurs les grandes vérités du salut et nous donner de salutaires instructions sur l'observance de la Règle de Notre Séraphique Père.

Ces saints exercices furent terminés, pour les Frères, par un Tri-duum et la Bénédiction Papale.

Notre Fraternité érigée en 1902, comptait alors 50 Frères profès et 57 novices, ainsi que 35 postulants qui furent admis ; elle s'accrut de nouveau, lors de la sainte Visite qui fut faite en 1903, de 30 profès et de 60 novices, et continua sa marche progressive jusqu'au nombre de 130 Frères.

La présence au milieu de nous du R. P. Visiteur a eu pour effet de donner un nouvel élan au Tiers-Ordre dans cette paroisse. A la clôture de la retraite il y eut 37 prises d'habit et 42 professions ; ce qui porte notre Fraternité au nombre de 194. Si on ajoute à cela la Fraternité des Sœurs qui compte environ 800 membres, on arrive au joli chiffre de 1000 pour la paroisse de Notre-Dame de Lourdes.

Les pertes subies depuis la Visite de 1903 sont : deux Frères partis pour le Canada et deux décédés, dont l'un a été enseveli avec le saint habit.

Je dois dire en terminant que notre bon Directeur, M. l'abbé Marchand, sait toujours se dévouer, et engage les Frères Tertiaires à assister nombreux aux assemblées mensuelles, par ses très intéressantes instructions sur la beauté de la vie de saint François, instructions qui ont pour but de faire aimer davantage la vie franciscaine et la Règle du Tiers-Ordre.

Que notre Séraphique Père daigne bénir nos efforts et obtenir du Divin Maître que nous soyons toujours dignes du titre d'enfants de saint François !
Fr. Secrétaire.

CANADA

Saint-Alban. — Du 3 au 6 janvier nous avons la Sainte Visite durant laquelle le bon Père Edmond-Marie, Franciscain, s'est dépensé pour le bien de nos âmes. Non seulement les Tertiaires mais un grand nombre de paroissiens ont écouté avec un intérêt toujours croissant sa parole d'apôtre et de père. Tour à tour, il nous a parlé de la prière, de sa nécessité et de sa facilité ; il nous a montré la laideur du péché, même véniel et les dommages qu'il cause à l'âme ; les moyens que nous avons dans le Tiers-Ordre faire pénitence et d'abrégéer notre purgatoire, enfin il nous a parlé des devoirs des parents envers leurs enfants. Le passage de ce digne fils de saint François portera dans toute la paroisse des fruits de salut, nous en sommes convaincus.

La sainte Vi
une profession.
noviciat n'ont
leur sera accor

Sainte-Ma
pour les Tertia

Au début le
occupés à souh
qu'il eut montr
vre l'étoile et à
siasme qui entr
traite. Les Frèr
mes touchants
contre l'esprit s
de plus dans le
leur rappeler co
fant du séraphic
parler de l'amor
tence, ce qui va
bien-aimé et les
précepte. Les c
bon Dieu, accep
pour tous de fai
bienfaits : ce q
prépara à partir
enfants la suprè

Les cérémoni
et la profession
la vigne du Seig
belles choses !
grâces ! Merci su
si dévoués !

L'Acadie. —
vante. L'Acadie
embaumé du s
ces jours dernie
retraite du Tiers
vier se terminèr
role de saint Pa

, par un Tri-

Frères profès
is ; elle s'ac-
en 1903, de
ogressive jus-

eu pour effet
paroisse. A
professions ;
ajoute à cela
res, on arrive
de Lourdes.
Frères partis
seveli avec le

ir, M. l'abbé
s Tertiaires à
très intéres-
François, ins-
t vie francis-

et obtenir du
d'enfants de
secrétaire.

la Sainte Vi-
, Franciscain,
ment les Ter-
té avec un in-
four à tour, il
lité ; il nous a
ges qu'il cause
dre faire péni-
parlé des de-
e digne fils de
de salut, nous

La sainte Visite fut clôturée par la vêtue de seize postulants et une profession. Les novices de l'année dernière n'ayant pas fini leur noviciat n'ont pu, à leur grand regret, faire profession, ce bonheur leur sera accordé le plus tôt possible.

Sainte-Marthe. — Le 6 janvier, fête de l'Epiphanie, s'ouvrait pour les Tertiaires de Sainte-Marthe la petite retraite annuelle.

Au début le R. P. Visiteur trouva bien quelques frères encore occupés à souhaiter la bonne année, mais sitôt qu'il eut fait l'appel et qu'il eut montré, le jour même, la promptitude des Rois Mages à suivre l'étoile et à venir adorer l'Enfant-Dieu, ce fut un véritable enthousiasme qui entraîna la paroisse presque entière aux réunions de la retraite. Les Frères réunis, le R. Père leur rappela tout au long et en termes touchants les doux enseignements de Jésus-Christ et les prévint contre l'esprit séditieux et hypocrite du monde, il leur remit une fois de plus dans les mains l'arme invincible de la prière sans négliger de leur rappeler comment ils devaient s'en servir. Puis, en véritable enfant du séraphique père Saint François, le R. Père ne manqua pas de parler de l'amour du bon Dieu et du prochain, ainsi que de la pénitence, ce qui valut à la Fraternité d'entendre les paroles du disciple bien-aimé et les pressantes invitations de Jésus-Christ à accomplir ce précepte. Les cœurs ainsi préparés à la mortification par l'amour du bon Dieu, acceptèrent alors facilement la grande nécessité qu'il y a pour tous de faire pénitence. Restait à remercier Dieu pour tant de bienfaits : ce que fit le R. P. Prédicateur au nom de tous ; puis il se prépara à partir pour d'autres missions laissant au cœur de ses chers enfants la suprême espérance en Dieu et en son ciel.

Les cérémonies se terminèrent par la prise d'habit de 19 Tertiaires et la profession de 36 novices. C'est une jolie grappe cueillie dans la vigne du Seigneur. Merci au R. Père qui nous a fait entendre de si belles choses ! merci au Directeur qui nous a ménagé ce triduum de grâces ! Merci surtout au bon Dieu qui a fait l'un et l'autre si bons et si dévoués !

Communiqué.

L'Acadie. — On nous prie d'insérer dans la *Revue*, la lettre suivante. L'Acadie, 5 février 1904. — Révérend Père, Encore tout embaumé du souvenir des fêtes grandioses que nous avons eues ces jours derniers, j'écris pour votre *Revue* le compte rendu de la retraite du Tiers-Ordre. Les pieux exercices commencés le 29 janvier se terminèrent le 2 février. Le thème de la retraite fut cette parole de saint Paul : Si vraiment nous sommes les enfants de Dieu,

nous serons aussi ses héritiers. *Si filii, et haeredes!* Et pendant ces jours bénis, le P. Visiteur nous a montré comment et par quels moyens nous deviendrions enfants de Dieu. L'enfant porte les traits de son Père et copie ses actes, et cela avec une telle fidélité, que l'on peut dire *tel père, tel fils*; et bien souvent tel fils, tel père. Ah! si au moment de la mort, nous portions la ressemblance du « Fils du Père » qui est lui-même la copie vivante de Dieu, nous serions ses héritiers, destinés à jouir du royaume de Dieu.

Me permettriez-vous, mon Révérend Père, de dire un mot d'une fête, dont nous* avons été les heureux témoins? Au reste, l'objet en est tout franciscain: l'érection d'un chemin de croix. Grâce au zèle intelligent et dévoué de notre excellent Pasteur, M. Charles Laforce, en peu de temps, nous avons pu nous procurer un chemin de croix, dont le goût artistique ne laisse rien à désirer; et le 4 février l'érection solennelle en était faite en notre paroisse de l'Acadie. Or, faveur peu ordinaire, pour la circonstance, Mgr l'Archevêque était parmi nous; et mettant le comble à ses bontés, après avoir donné lui-même la première station au chemin de croix, Sa Grandeur voulut en faire, elle-même, l'érection solennelle. Non, jamais nous ne t'oublierons, ô 4 février! Toujours le souvenir de cette église, riche dans sa simplicité, de ces prêtres nombreux qui daignèrent par leur présence rehausser la solennité de la fête, de ces nombreux fidèles accourus des paroisses voisines, restera gravé dans mon esprit. Ce discours magistral adressé à notre jeunesse par l'un des prêtres les plus éminents du Canada; cette adresse éloquente lue par notre bien-aimé Pasteur; ces paroles si paternelles tombées des lèvres de Sa Grandeur retentiront à tout jamais à mes oreilles et à mon cœur. Après l'érection du chemin de croix eut lieu l'exercice lui-même; le Père Prédicateur de la retraite nous commenta les leçons qui se détachaient de chacune des stations.

Pardonnez-moi, mon Révérend Père, de m'être étendu de la sorte; c'est d'une fête toute franciscaine que je parle et je suppose que les lecteurs de la *Revue* me sauront gré de leur avoir communiqué mes impressions.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de ma plus sincère gratitude.

Un enfant de saint François.



le petit couvent
gieux, était assen
saire provincial,
laquelle était au
La cérémonie se
nouveau couven
et l'étole et lut le
cierges se mirent
Mgr bénit succes

De retour au c
nous entretenir
vait à voir une o
pale. Il rappela le
les PP. Récollets
combien il s'estin
continuer leurs tr
quel bien il atten
ses de son diocès
res pour mainten
soit permis d'adr
notre reconnaiss

Les installatio
définitivement da
1^{er} janvier 1904.

Que Dieu daig
qu'il bénisse cette
gieux entièrement

Par suite de la

pendant ces
et par quels
orte les traits
ilité, que l'on
père. Ah ! si
nce du « Fils
nous serions

in mot d'une
reste, l'objet
ix. Grâce au
Charles La-
in chemin de
et le 4 février
l'Acadie. Or,
hevéque était
; avoir donné
randeur vou-
nais nous ne
; église, riche
èrent par leur
breux fidèles
mon esprit.
in des prêtres
lue par notre
des lèvres de
à mon cœur.
lui-même ; le
ons qui se dé-

u de la sorte ;
ppose que les
nunique mes

ma plus sin-
françois.



Couvent des Trois-Rivières



os lecteurs apprendront avec plaisir l'achèvement du Couvent des Trois-Rivières. Les travaux étant terminés, le public fut admis à visiter le couvent, le lundi 28 décembre. Les visiteurs furent nombreux malgré un froid assez dur que la distance rendait plus pénible encore.

Le lendemain matin, à 10 h., S. G. Mgr Cloutier, accompagné de son secrétaire, vint bénir le petit couvent. La communauté, composée à ce moment de 9 religieux, était assemblée pour le recevoir. Le R. P. Colomban, commissaire provincial, était venu assister à cette petite fête de famille, à laquelle était aussi présent le Syndic du couvent M. Gédéon Désilets. La cérémonie se fit très simplement. Mgr commença par visiter le nouveau couvent ; puis, s'étant rendu au chapitre, il revêtit le rochet et l'étole et lut les prières de la bénédiction. Les Religieux portant des cierges se mirent alors en procession en psalmodiant le *Miserere*, et Mgr bénit successivement les diverses salles communes et les cellules.

De retour au chapitre et ayant quitté les ornements, Mgr voulut bien nous entretenir pendant environ 20 minutes de la joie qu'il éprouvait à voir une communauté franciscaine établie dans sa ville épiscopale. Il rappela les services rendus à Trois-Rivières par nos devanciers, les PP. Récollets, qui si longtemps, desservirent la paroisse, et dit combien il s'estimait heureux d'avoir vu revenir leurs successeurs pour continuer leurs traditions et reprendre leurs travaux. Il nous dit encore quel bien il attendait de l'établissement du Tiers-Ordre dans les paroisses de son diocèse, et combien il comptait sur l'exemple des Tertiaires pour maintenir dans les populations l'esprit chrétien. Qu'il nous soit permis d'adresser de nouveau ici à Mgr Cloutier l'expression de notre reconnaissance pour toutes les bontés qu'il a eues pour nous.

Les installations intérieures étant terminées, la communauté entra définitivement dans le nouveau couvent le jour de la Circoncision, 1^{er} janvier 1904.

Que Dieu daigne accomplir les souhaits exprimés par sa Grandeur, qu'il bénisse cette nouvelle fondation et y trouve toujours des Religieux entièrement dévoués à sa gloire et au bien des âmes !

Par suite de la translation des lieux réguliers dans le nouveau

couvent, l'ancien Commissariat de Terre-Sainte offrait la place voulue pour l'établissement d'une petite chapelle publique. Le vendredi 5 février, fête des saints martyrs de Japon, — particulièrement chère au R. P. Supérieur, — et premier vendredi du mois, eut lieu l'inauguration de cette chapelle. Dès le matin, aux messes célébrées après la bénédiction, les fidèles vinrent communier assez nombreux.

Le R. P. Colombar, présida la petite cérémonie du soir : érection du Chemin de la Croix, exposition du T. S. Sacrement, Matines, Amende honorable au Sacré-Cœur et Salut. Une quarantaine de personnes, — tout ce que peut contenir le local, — étaient venues, malgré le froid, assister à cette petite fête. Le R. P. Commissaire les a félicitées de leur empressement et les a invitées à venir souvent prier et tenir compagnie à Notre-Seigneur dans la nouvelle demeure qu'il s'est choisie au milieu d'elles.

Mais rien ne rend mieux la sympathie de l'accueil fait à la nouvelle fondation franciscaine par le clergé et les fidèles que la lettre pastorale, écrite à ce sujet par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Trois-Rivières. Nous la publierons en entier dans nos pages : elle est un monument de la dévotion du vénéré prélat au patriarche saint François et de son affection pour la famille franciscaine ; elle est en même temps un acte officiel de l'autorité religieuse répondant à l'acte injuste et spoliateur de l'autorité conquérante et rétablissant les fils de saint François dans le champ d'action de leurs Pères, en leur rendant le droit de cité dans cette ville dont ils ont été les fondateurs.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE
DES TROIS-RIVIÈRES

FRANÇOIS-XAVIER CLOUTIER,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du Siège Apostolique
Evêque des Trois-Rivières.

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de Notre Diocèse,
Salut et Bénédiction en N. S. J. C.*

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I



ÉTABLISSEMENT d'un couvent de Franciscains ou de Frères-Mineurs dans notre ville épiscopale a été pour Nous l'objet d'une grande satisfaction, et Nous venons aujourd'hui, en vue de vos intérêts les plus chers, essayer de vous faire partager Nos sentiments à cet égard.

Déjà, nous
Sainte, fondé
cesseur. Ce
Rév. Père Fr
grande vénéra
bon Père et sor
mis en mesure
de la vie franci
sont nombreux
prouvoir ou
cations, ses vivi
ses d'une charit

Le Père Aug
efforts de son d
qu'efficace qu'e
Aussi, conservio
un couvent de
sement placés so

C'était, du res
Séraphique, ces
aura bientôt troi
ciscains, sous le
venus au Canada
ce grain de sém
sang des martyrs
de l'église canadi

La région triflu
des sacrifices de
26 juillet 1615, d
Caron, selon quel
Trois-Rivières, qu
au Père Denys Ja
première offrande
devait plus tard re

Les bons Pères
naissante. Penda
les curés de notr
parfaite édificatio
partout les bonne

Déjà, nous avons l'avantage de posséder le Commissariat de Terre-Sainte, fondé en 1888, sous l'administration de Notre illustre Prédécesseur. Ce commissariat a été occupé jusqu'aujourd'hui par le Rév. Père Frédéric de Ghyvelde, dont le nom est toujours en si grande vénération au milieu de nous. Les vertus éminentes de ce bon Père et son zèle vraiment apostolique vous ont depuis longtemps mis en mesure d'apprécier par vous-mêmes les caractères particuliers de la vie franciscaine, et de constater sa puissance pour le bien. Elles sont nombreuses les œuvres excellentes que cet homme de Dieu a su promouvoir ou aider ; elles ne se comptent plus ses ardues prédications, ses vivifiantes austérités, et toutes les manifestations si diverses d'une charité qui ne connaît pas de bornes.

Le Père Augustin est venu, depuis quelques années, seconder les efforts de son distingué devancier. Mais l'action individuelle, quelque efficace qu'elle soit, ne peut donner ce que produit l'association. Aussi, conservons-Nous toujours la pensée d'avoir au milieu de nous un couvent de Frères-Mineurs, pour que les exemples avantageusement placés sous nos yeux, fussent perpétués et multipliés.

C'était, du reste, une justice que de requirir aux fils du Patriarche Séraphique, ces contrées, qu'il avaient les premiers évangélisées, il y aura bientôt trois siècles. Personne n'ignore, en effet, que les Franciscains, sous le nom de Récollets, ont été les premiers missionnaires venus au Canada. Ce sont eux, on peut le dire, qui ont jeté en terre ce grain de sénevé, dont la germination devait être activée par le sang des martyrs, et qui devait pousser l'arbre si beau et si vigoureux de l'église canadienne.

La région trifluvienne a été particulièrement favorisée des travaux et des sacrifices de ces illustres pionniers de la foi en notre pays. Dès le 26 juillet 1615, deux mois après leur arrivée à Québec, le Père Le Caron, selon quelques auteurs, célébrait la sainte messe au Poste des Trois-Rivières, qui devait échoir bientôt, comme centre de missions, au Père Denys Jamay. Quel souvenir, N. T. C. F., que celui de cette première offrande du divin sacrifice, à l'endroit où l'église trifluvienne devait plus tard reposer avec tant d'amour sa tête et son cœur !

Les bons Pères furent longtemps les missionnaires de notre colonie naissante. Pendant plus de cent ans même, de 1671 à 1776, ils furent les curés de notre ville, et travaillèrent avec un grand zèle et une parfaite édification à y développer la foi et la piété, et à faire régner partout les bonnes mœurs. C'est ici qu'un de leurs frères convers,

renommé par sa vertu, le frère Didace Pelletier, termina, le 21 février 1699, par une mort toute sainte, une vie remplie d'actes d'abnégation et d'union constante à Dieu. Son corps fut inhumé, selon l'opinion commune, dans l'église du couvent, qu'en sa qualité de charpentier il avait lui-même construite. Pourquoi faut-il que ce couvent et cette église, qui existent encore, soient passés aux mains de nos frères séparés? C'est là une des fâcheuses conséquences de la cession de notre pays à l'Angleterre, en 1763. Fasse le Ciel que cette propriété retourne un jour à ses anciens et légitimes possesseurs! Plaise à Dieu surtout que le tombeau du pieux frère Didace redevienne glorieux comme il le fut autrefois, en renouant la chaîne des miracles, qui le vouèrent jadis à la vénération publique!

Les Trifluviens d'alors conservèrent religieusement le souvenir de la sage administration curiale et des éminents services, dont ils avaient été favorisés par les Pères Franciscains; ceux d'aujourd'hui estiment de même que c'est un grand avantage pour eux de voir les disciples de Saint François venir se consacrer de nouveau au service de leurs intérêts spirituels.

C'est au mois d'août 1902 que Nous a été adressée de Paris la demande officielle d'établir un couvent franciscain dans cette ville. Nous avons longtemps prié Dieu pour connaître sa volonté à ce sujet, et après avoir mûri Notre dessein autant qu'il convenait, Nous avons donné une réponse affirmative. Le Saint-Siège a ratifié ce projet et l'a confirmé de sa suprême autorité, au mois de juin dernier. Les Pères se sont mis à l'œuvre aussitôt pour construire un nouveau monastère et il Nous a été donné, aux derniers jours de l'année qui vient de disparaître, d'en faire Nous-même la bénédiction et l'inauguration.

Que Dieu soit béni de cette œuvre nouvelle qui apparaît au milieu de nous! Nous en attendons les plus grands fruits de sanctification et de salut. Le monastère franciscain sera, Nous en sommes sûr, un foyer toujours ardent des flammes de la divine charité, et des lumières de la vraie science, qui est celle de Jésus-Christ.

II

La famille franciscaine, N. T. C. F., a pour note caractéristique l'amour de la pauvreté. Son illustre et saint fondateur, à l'exemple du Sauveur des hommes, et par un insigne dessein de la Providence, naquit dans une étable. Au cours de sa vie, il put répéter les paroles du Divin Maître: « Les renards ont leurs tanières, et les oiseaux du

ciel leurs nids.
Vous connaissez
l'histoire de sa dame.

une génération
et qui ont exercé
siècle, ils ont
chesses sont
vous ou de nos
fronts, la joie
leurs compétences
leur côté, en de

Nés dans un
fait par leurs ex
mener l'esprit
parole. C'est ce
dans une vision
seul de ses épar

La sagesse
pour le bien.

Omnia mea mecum
l'un de ces hom

Epaminondas
lui ayant envoyé
bains, ce grand
yeux. Si votre m
avantageuses à
si, au contraire,
pas assez riche p

Le fameux Ar
Jésus-Christ
Possesseur de to
vétu pauvre, co
emprunta une cr
pouille mortelle.
prendre le mérite

Les premiers
vendaient leurs b

Les saints de
qué la pauvreté.

ciel leurs nids, mais je n'ai pas où reposer ma tête (Luc 9-58). » Vous connaissez son mariage mystique avec la pauvreté, qu'il appelait « sa dame. » De cette union, plus angélique qu'humaine, naquit une génération d'hommes, qui ont étonné le monde par leurs vertus, et qui ont exercé sur lui un glorieux ascendant. Aux heureux du siècle, ils ont dit : Vous cherchez le bonheur, et nous aussi. Les richesses sont votre partage, le dénuement est le nôtre ; lesquels de vous ou de nous arrivent au but cherché ? Et la sérénité de leurs fronts, la joie de leurs figures, contrastant avec les sombres soucis de leurs compétiteurs, ont convaincu les foules que le bonheur était de leur côté, en dépit des privations et des sacrifices.

Nés dans un siècle avide de luxe et de jouissances, ils ont plus fait par leurs exemples pour combattre la mollesse des mœurs et ramener l'esprit chrétien, que les plus grands prédicateurs par leur parole. C'est ce qui avait été montré au Pape Innocent III, quand, dans une vision mystérieuse, il avait vu le Pauvre d'Assise soutenir seul de ses épaules la Mère de toutes les églises prête à tomber.

La sagesse antique avait déjà entrevu l'efficacité de la pauvreté pour le bien.

Omnia mea mecum porto, je porte tout ce que j'ai avec moi, disait l'un de ces hommes appelés sages.

Epaminondas vivait dans la pauvreté. Artaxerxès, roi des Perses, lui ayant envoyé de riches présents pour obtenir l'alliance des Thébains, ce grand capitaine ne permit même pas qu'on les mit sous ses yeux. Si votre maître, dit-il à l'ambassadeur, ne veut que des choses avantageuses à ma patrie, il est inutile qu'il me sollicite par son or ; si, au contraire, ses intentions sont opposées à mes devoirs, il n'est pas assez riche pour acheter mon suffrage.

Le fameux Aristide ne laissa pas de quoi payer ses funérailles.

Jésus-Christ, le Réformateur de l'humanité, l'Auteur de la vie, le Possesseur de tous les biens naquit dans un dénuement absolu. Il vécut pauvre, connut toutes les rigueurs de l'exil, mendia l'hospitalité, emprunta une croix pour mourir et un tombeau pour reposer sa dépouille mortelle. Cet exemple divin devrait suffire à nous faire comprendre le mérite et les avantages de la pauvreté.

Les premiers chrétiens avaient l'intelligence de ces choses. Ils vendaient leurs biens et vivaient pauvrement.

Les saints de tous les siècles ont de même, sans exception, pratiqué la pauvreté. S'ils avaient des biens, ils les donnaient aux pauvres,

ou ils les possédaient sans attache, *tanquam non possidentes*. (1 Cor. 7-30).

L'Evêque d'Assise voulait que saint François eût des possessions et constituât des rentes pour faire subsister sa famille religieuse. « Si nous avons du bien, répliqua le saint, il nous faudrait des armes pour nous défendre des voleurs ; des procureurs et des avocats pour soutenir notre droit contre les chicanes des usurpateurs ; des serviteurs et des servantes pour faire valoir nos métairies. Jugez, s'il vous plaît, quels désavantages nous recevions du commerce avec des personnes si éloignées de notre institut. » Il ne voulut rien concéder et persista dans la résolution qu'il avait prise de fonder son Ordre sur la pauvreté évangélique.

C'est, N. T. C. F., que la pauvreté est le chemin le plus direct pour arriver à la perfection et au bonheur. L'homme créé par Dieu dans la droiture, *quod fecerit Deus hominem rectum* (Eccl. 7.29) s'élevait naturellement vers lui. Mais par sa déchéance il fut incliné vers la terre. Désormais les biens d'ici-bas fascinent son imagination, apesantissent son cœur et enchaînent sa volonté. Pour reprendre son ascension, il lui faut couper tous ces liens qui le retiennent, secouer ses entraves et respirer, par-dessus la poussière des choses humaines, l'air pur de la vraie liberté. La pauvreté voulue, pratiquée, aimée, opère ce dépouillement et met en possession de cette liberté.

La pauvreté, dit saint Jean Climaque, est une abdication des sollicitudes du siècle, un chemin sans obstacle vers Dieu, l'expulsion de toute tristesse, le fondement de la paix, la pureté de la vie ; elle nous exempte du soin des choses d'ici-bas, et nous conduit à l'observation parfaite des commandements de Dieu (*grad.* 17).

Ce n'est pas à dire toutefois, N. T. C. F., que la pauvreté soit toute la perfection. L'homme dépouillé de toute attache aux choses extérieures, peut rester confiant en lui-même, et empêcher ainsi sa transformation en Dieu. En lui, il y a l'esprit et la chair, qui trop souvent conspirent contre le perfectionnement de la volonté. Remarquez comment la pauvreté prévient les révoltes de ces deux nouveaux ennemis. L'esprit peut-il n'être pas humble, quand la pauvreté couvre d'injures et attire tous les mépris ? La chair, de même, ne sera-t-elle pas soumise, quand la pauvreté l'écrasera sous les plus rudes traitements ? La pauvreté, disait Saint François, est un trésor caché, pour l'achat duquel il faut vendre tout le reste, et mépriser ce qu'on ne peut pas vendre.

(A suivre.)



LE

Nous extrayons, R^me Père Général, concerne les missions néreuses le désir de Elles trouveront da missionnaire et da Comme nous l'avor étrangères et dans l en est insuffisant. 1



es la vraie religi

« Aussi le nor dévoués à la con leur appliquer ce la terre, et leurs de nos jours, les missions et trava et des hérétique Amériques et en

« Nous profito et nos remerciens et des sueurs, c merci pour ce dé quotidiennes et persécutions ouvri ment afin de sau dre la gloire de neur de notre O

possessions
gieuse. « Si
des armes
vocats pour
des servi-
ez, s'il vous
ec des per-
oncéder et
l'Ordre sur

plus direct
é par Dieu
7.29) s'éle-
ncliné vers
nation, ap-
prendre son
nt, secouer
humaines,
ée, aimée,
rté.

on des solli-
mpulsion de
; elle nous
observation

uvreté soit
aux choses
er ainsi sa
t, qui trop
té. Remar-
x nouveaux
ivreté cou-
ne, ne sera-
plus rudes
ésor caché,
er ce qu'on



Les Missions Franciscaines

LETTRE DU R^{me} PÈRE GÉNÉRAL

Nous extrayons, pour le reproduire textuellement, de la lettre encyclique du R^{me} Père Général dont nous avons parlé au mois de février, le passage suivant qui concerne les missions. Puisse la lecture de ces lignes inspirer à quelques âmes généreuses le désir de se consacrer au salut des âmes dans les missions lointaines ! Elles trouveront dans l'Ordre séraphique une préparation directe à la vocation de missionnaire et dans les missions qui lui sont confiées un vaste champ à leur zèle. Comme nous l'avons dit déjà, 4900 de nos religieux sont employés dans les missions étrangères et dans les contrées soumises à la Propagande, et néanmoins, le nombre en est insuffisant. Mais, laissons parler le R^{me} Père Général.



NOTRE séraphique Père Saint François, inspiré de Dieu, résolu de ne point vivre pour lui seul, mais de se rendre utile aux autres. Voilà pourquoi il envoya, dans les différentes parties du monde, des Frères capables qui prêcheraient aux fidèles les vices et les vertus, la peine et la gloire, annonceraient aux infidèles la vraie religion et les conduiraient au bercail du Christ.

« Aussi le nombre des Frères-Mineurs, qui de tout temps se sont dévoués à la conversion des infidèles, est-il tel qu'on peut à bon droit leur appliquer cette parole de l'Écriture : « Leur prédication a rempli la terre, et leurs paroles ont atteint les confins de l'univers. » Encore de nos jours, les Frères de notre Ordre sont occupés aux travaux des missions et travaillent à la conversion des infidèles, des schismatiques et des hérétiques en Europe, en Asie, en Afrique, dans les deux Amériques et en Australie.

« Nous profitons de cette lettre pour leur envoyer nos félicitations et nos remerciements : oui, merci à nos missionnaires des larmes et des sueurs, qu'ils versent pendant qu'ils sèment le bon grain ; merci pour ce dénuement absolu de toutes choses, pour ces fatigues quotidiennes et continues auxquelles ils se soumettent, pour les persécutions ouvertes et cachées, qu'ils subissent presque journellement afin de sauver les âmes rachetées par le sang du Christ, d'étendre la gloire de Dieu et de la Sainte Église et de conserver l'honneur de notre Ordre. En leur envoyant à tous et à chacun d'eux ce

voix de votre Père qui vous crie et vous supplie : Souvenez-vous des Missions qui languissent !

« Si donc il se trouve dans vos Provinces des jeunes gens qui, doués de vertu et de science, sont appelés aux missions, ne les retenez pas ; au contraire, encouragez-les et soyez heureux de les laisser partir pour une telle œuvre. Car, comme nous-même, vous devez avoir à cœur de continuer les glorieuses traditions de notre Ordre. Dieu bénira abondamment les Provinces qui viendront généreusement au secours des missions. »

Mort d'un Evêque. — On annonce la mort de Mgr Ezéchias Banci, franciscain, vicaire apostolique du Houpé nord-ouest. Il est mort sur la brèche comme un vaillant capitaine. Quoique faible de santé, il n'a jamais connu le repos. C'est ainsi que le 12 septembre dernier, malgré ses 70 ans passés, l'intrépide prélat quittait Léo-houkou pour Zao-yang, afin de procéder à la bénédiction de quatre églises bâties par ses soins. C'est durant ce voyage qu'il fut saisi d'une pleurésie aigüe qui l'emporta en peu de temps. — Né à Monte-Politiano en Italie, le 22 janvier 1833, Mgr Ezéchias Banci entra dans l'Ordre des Frères-Mineurs le 6 janvier 1853, fut ordonné prêtre le 16 juillet 1857 et partit pour la Chine le 14 avril 1861. Il était Vicaire apostolique du Houpé N. O. depuis le 4 août 1879. Durant ce temps, il augmenta son troupeau, de huit mille nouveaux néophytes et dota largement le Vicariat d'églises, d'oratoires, d'orphelinats et d'œuvres de tout genre. Chrétiens et païens ne tarissent pas d'éloge à son endroit, aussi sa mémoire est et restera en Bénédiction.

(Lettre d'un missionnaire franciscain au Père Provincial de Belgique.)

— — — — —
 Ceux qui ne pensent pas à leur éternité ressemblent à ces jeunes fous qui, héritant de la fortune de leur père, ne s'inquiètent pas de placer leur argent pour en retirer l'intérêt, mais vivant sur le fonds, sont en peu de temps complètement ruinés.

Le bon Dieu au contraire, est pour ses élus, une véritable *Caisse d'épargne*. Ceux qui placent leur confiance en lui touchent, c'est vrai, en ce monde, des revenus bien modiques. Souvent même, les plus sages les laissent s'accumuler avec le capital ; mais alors, qui pourra compter le trésor qu'ils auront amassé ? Pour ceux-là le jour du jugement ne sera pas redoutable, au contraire, si j'ose le dire, c'est Dieu qui, en ce jour, leur rendra ses comptes, et leur paiera les intérêts, calculés au centuple !

(Trésor intime)



LE DERNIER RÉCOLLET A MONTRÉAL

LE FRÈRE PAUL (*Suite.*)



Au couvent de Montréal. — Lettre à la Fabrique.



l'allégresse de notre Récollet se retrouvant inopinément dans les murs sacrés de son monastère se mêlait plus d'une peine. Il se voyait seul dans cette enceinte ; les salles autrefois à peine suffisantes lui paraissaient trop grandes ; ce chœur, où jeune religieux il avait entendu ses frères chanter les louanges de Dieu, il le trouvait silencieux et ses stalles inoccupées ; cette église, qui avait abrité longtemps l'autel du Seigneur et qui avait retenti souvent de la parole de vérité sortie de lèvres séraphiques, n'avait plus de prêtre dans les mains duquel sa Victime divine descendit, ou dont la voix apostolique réveillât avec les échos endormis de la voûte les cœurs des assistants qui sommeillent quelquefois dans le chemin de la vertu ; et le jardin, avec son beau verger, il n'existe plus ; en maints endroits, son enceinte sacrée a été renversée ; de ses petits appartements au dessus de la sacristie, le Frère Paul peut voir passer le monde à travers ce jardin ; les rues Sainte Hélène, Lemoyne et des Récollets le sillonnent depuis peu et sur leur parcours on voit de temps en temps surgir quelque construction qui achève de faire disparaître toute apparence du passé.

A ces peines du cœur une autre préoccupation ne tarda pas à se joindre. Le Frère Paul était logé, sans doute, dans son cher couvent, tout auprès de son église, et là il faisait la classe. Mais cela ne pourvoyait pas à sa subsistance ; et notre Récollet, aussi pauvre qu'au jour de sa profession dans l'Ordre pauvre par excellence, ne pouvait guère compter pour vivre que sur sa fonction d'instituteur, qui certes était loin d'être rémunératrice ; recrutant ses élèves dans la classe pauvre de la paroisse, il n'en pouvait recevoir que de très faibles secours. La Providence, qui n'abandonne pas le plus petit oiseau sans pâture, vint à son aide en lui inspirant de s'adresser à la générosité de MM. les Curés et Marguilliers de Notre-Dame. Il leur écrivit donc la lettre suivante, dont nous avons déjà parlé, leur demandant, en vrai pauvre, ce qu'ils jugeraient bon de lui donner.

« A Messieurs
l'église paroissiale
Représente
l'Ordre de Saint

Vous expose

Qu'il se
caire et exposé sc
les vêtements qu
lui-même ni par c
dant de la Fabriq
des Récollets pro
l'acquisition avec
Religion et de cet

Il est vrai, que
une partie de la n
sus de la sacristi
lui assigner soit r
plusieurs années p
roisse confiés à se
ture et de la majo

Et votre petit
Charles Grant lon
né les bâtiments
Leslie, que votre
les remettre sur le
lequel il ne prétend

Et votre humble
de lui, abandonné
continuer ses mèn
il vous prierait, M
les revenus de la d
nuel que vous juge

Vous priant Mes
zèle et qu'il se fla
Messieurs les curé
mériter en tout ten

Et votre Petitior

M

« A Messieurs les Curés et Marguilliers de l'œuvre et Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal,

Représente humblement le Frère Paul Fournier, Religieux de l'Ordre de Saint François des Récollets

Vous exposant

Qu'il se trouverait actuellement dans une situation très précaire et exposé souvent à manquer de l'absolue nécessaire tant pour les vêtements que pour sa nourriture et sans aucune ressource par lui-même ni par celle de sa famille et qu'il se considère comme dépendant de la Fabrique de Montréal et en qualité de Gardien de l'église des Récollets propriété actuelle de la dite fabrique et dont elle a fait l'acquisition avec tant de Zèle et de Générosité pour le bien de la Religion et de cette paroisse.

Il est vrai, que votre pétitionnaire paraît assuré de son logement dans une partie de la maison ou des appartements immédiatement au dessus de la sacristie de la dite église, tel qu'il vous plaira, Messieurs, lui assigner soit pour sa résidence, soit pour l'école qu'il fait depuis plusieurs années pour procurer aux enfants des pauvres de cette paroisse confiés à ses soins, les premiers principes de lecture et d'écriture et de la majeure partie desquels il ne retire aucun payement.

Et votre petitionnaire vous prie de remarquer que l'honorable Charles Grant lors de la vente faite à Monsieur Leslie, lui avait donné les bâtiments dans la cour qui se trouvaient chez le dit Sieur Leslie, que votre petitionnaire les aurait fait déplacer à ses frais pour les remettre sur le terrain acquit par la fabrique de Montréal et pour lequel il ne prétend pas demander aucun payement ni remboursement.

Et votre humble petitionnaire ne voulant pas, autant qu'il dépendra de lui, abandonner sa demeure actuelle, mais au contraire désirant continuer ses mêmes soins tant pour l'église que pour sa petite école, il vous prierait, Messieurs, avoir égard à sa situation, et vouloir sur les revenus de la dite Eglise Paroissiale lui accorder tel salaire annuel que vous jugerez dans votre sagesse devoir lui allouer.

Vous priant Messieurs d'être bien convaincus qu'il redoublera de zèle et qu'il se flatte de remplir tous ses devoirs à la satisfaction de Messieurs les curés et Marguilliers de cette paroisse, dont il espère mériter en tout temps la confiance et l'approbation.

Et votre Petitionnaire ne cessera de prier etc.

Montréal le 5 mars 1819

FR. PAUL FOURNIER, Récollet.

vous priant Messieurs d'être bien con-
vaincu qu'il redoublera de zèle et qu'il
se flatte de remplir tous ses devoirs à la
satisfaction de Messieurs les curés et
Marguilliers de cette parisse, dont il espère
mériter en tout temps la confiance et l'ap-
probation.

et votre Pétitionnaire ne cessera de prier &c.

montréal le 5 mars 1819

Fr. Paul Fournier-Récollet

(1) Nous offrons ici nos
Messieurs les Marguilliers d'
ont permis de prendre copie
aux Récollets, et même d'av
écriture, que nous publions

LE
Cette lettre est co
Notre-Dame. (1) No
et sa charmante simp
ment qui sait faire pa
de toucher ceux à qui
attirant l'attention sur
serviteur dévoué de la
ment; mais par ailleu
rapporte si peu; et
Mais surtout, et ici o
pauvre Récollet, reven
longtemps qu'il pourr
église franciscaine et
marche, le Frère Paul
curés et Marguilliers »
gratitude.

Cette lettre est conservée dans les archives de la Fabrique de Notre-Dame. (1) Nous la publions en entier avec ses incorrections et sa charmante simplicité, à laquelle se mêle une justesse de jugement qui sait faire passer fort à propos les raisons les plus capables de toucher ceux à qui s'adresse le Frère. Il excite d'abord la pitié en attirant l'attention sur la « situation très précaire » où il se trouve, lui, serviteur dévoué de la Fabrique, de qui il a reçu, il est vrai, un logement ; mais par ailleurs son zèle pour l'instruction de ses élèves lui rapporte si peu ; et puis n'a-t-il pas rendu service à la Fabrique ? Mais surtout, et ici on saisit bien le sentiment intime de son cœur, pauvre Récollet, revenu dans son couvent, oh ! il désire y rester aussi longtemps qu'il pourra et se dévouer entièrement au soin de cette église franciscaine et de son école. Convaincu du succès de sa démarche, le Frère Paul termine sa missive en assurant « Messieurs les curés et Marguilliers » de son inaltérable dévouement et de sa parfaite gratitude.

(A suivre)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



(1) Nous offrons ici nos plus sincères remerciements à Monsieur le curé et à Messieurs les Marguilliers de Notre-Dame pour l'obligeance avec laquelle il nous ont permis de prendre copie de cette lettre et de diverses autres pièces ayant trait aux Récollets, et même d'avoir l'autographe du Frère Paul et un fac-similé de son écriture, que nous publions aujourd'hui.

montréau le 3 mars 1813

Fr. Paul Fournier-Récollet



Chronique Antonienne



ie X et la Pieuse Union. — Dès 1895, le Cardinal Sarto a donné son nom à la Pieuse Union de saint Antoine de Padoue. Il est un des premiers d'entre les princes de l'Eglise qui se soient inscrits dans cette Association.

Cincinnati. — 775 nouveaux membres ont été inscrits durant 1903 ce qui porte le chiffre total de ce centre à 40,796. Depuis l'année 1902, plusieurs centres secondaires

ont été formés, dont la présence diminue naturellement le nombre des membres inscrits au centre principal.

LE PÈRE BERNARD COLNAGO.

Le Père Bernard Colnago appartenait à la Compagnie de Jésus. Il avait pour saint Antoine une dévotion extraordinaire. Même il s'était établi entre ces deux amis de Dieu une union telle que, habitant l'un le ciel, l'autre la terre, on eût dit qu'ils se voyaient continuellement l'un l'autre. Et de fait, on ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus ou de la singulière confiance du Père Bernard envers notre Saint, ou de l'étonnante condescendance du Saint pour un homme mortel. En voici quelques traits.

Les esprits forts se scandaliseront tant soit peu de la simplicité du Père Bernard dans ses rapports avec saint Antoine ; peut-être même trouveront-ils incroyables les quelques merveilles que nous allons en rapporter ; mais ce n'est pas à ces esprits que nous parlons : leur orgueil les rend incapables de s'élever au niveau de la foi, et Dieu, d'ordinaire, ne révèle ses secrets qu'aux humbles et aux simples.

Le Père Bernard avait consacré à saint Antoine sa plume et sa parole ; partout où il allait, il le saluait à son autel et lui présentait ses requêtes. Dans ces requêtes il écrivait ce qu'il désirait obtenir du Saint, soit pour lui-même, soit pour les autres, et il ne demandait rien sans être sûr de l'obtenir. On aurait dit que saint Antoine lui avait promis obéissance.

On avait demandé le P. Bernard auprès d'une malade, dont la vie

était en danger ; courage ; saint Antoine. » La malade s

Une religieuse à ses parents supplie se rendit à la re, à la première bonne Sœur ? » — tôt. — « Prions donc yeux au ciel, il pro du Fils et du Saint-la moribonde, qui e sonne se sentait déjà épuisé toute sa force. Enfin elle recourut n'ont pu faire, Dieu à l'église ; saluez le. Ainsi dit, ainsi fait,

Voici un trait d'ur pagna un jour les é avait surnommé le r gens s'amusaient à Quand il eut fini, i « Nous avons pris d pas une seule argu venu et de le jeter à guille ! » Il retire le était si petite que le grand Saint, est-ce là nouveau lance son fi anguille d'une grosse religieux, par mortific

Un autre serviteur prix. Il vint demand trouver. — « Allez do de ma part ; demand lui que, s'il ne vous é sa lampe. » Le brave dans sa piété ; il va à

était en danger ; le Père s'y rendit et dit à la malade : « Ayez bon courage ; saint Antoine a prié pour vous ; vous n'avez rien à craindre. » La malade se leva en effet pleine de vie et de santé.

Une religieuse avait reçu les derniers sacrements. A cette nouvelle, ses parents supplièrent le Père Bernard d'aller la voir. Le saint religieux se rendit à la grille du couvent, et dit, avec sa naïveté ordinaire, à la première religieuse qu'il y trouva : « Allons-nous guérir la bonne Sœur ? » — « Mais oui, mon Père, » repartit la religieuse aussitôt. — « Prions donc saint Antoine, » dit alors le Père, puis, levant les yeux au ciel, il prononça trois fois ces paroles : « Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. » Cela fait, il fit remettre son chapelet à la moribonde, qui entra aussitôt en convalescence. Une pauvre personne se sentait dépérir et tombait souvent en défaillance ; elle avait épuisé toute sa fortune en consultations et en remèdes, mais en vain. Enfin elle recourut au bon jésuite, qui lui dit : « Ce que les médecins n'ont pu faire, Dieu le fera par l'intercession de saint Antoine. Allez à l'église ; saluez le Saint de ma part, et demandez-lui la santé. » Ainsi dit, ainsi fait, et la malade fut guérie.

Voici un trait d'une simplicité charmante. Le Père Bernard accompagna un jour les étudiants au rivage de la mer, dans un lieu qu'on avait surnommé *le rendez-vous des anguilles*. Pendant que les jeunes gens s'amusaient à pêcher, le saint homme récitait son bréviaire. Quand il eut fini, il vint leur demander des nouvelles de la pêche. « Nous avons pris des poissons de toute sorte, répondirent-ils, mais pas une seule anguille. » Alors le Père de prendre le premier filet venu et de le jeter à la mer en disant : « Allons, mon Saint, une anguille ! » Il retire le filet : une anguille s'y trouvait prise, mais elle était si petite que le Père dit en riant : « Quelle maigre friture, mon grand Saint, est-ce là un présent digne de vous ? » Et le voilà qui de nouveau lance son filet à l'eau, le retire et y trouve, cette fois, une anguille d'une grosseur prodigieuse. On la servit à table, mais le saint religieux, par mortification, ne voulut pas y toucher.

Un autre serviteur de saint Antoine avait perdu un objet de grand prix. Il vint demander au Père Bernard comment faire pour le retrouver. — « Allez donc à l'église, lui dit le Père, saluez saint Antoine de ma part ; demandez-lui de vous faire retrouver votre objet. Dites-lui que, s'il ne vous écoute pas, vous ne donnerez plus d'huile pour sa lampe. » Le brave homme s'en va tout bonnement, sans raisonner dans sa piété ; il va à l'église ; à l'entrée un religieux l'aborde, lui

demande le sujet de sa visite ; l'autre d'exposer simplement la commission qu'on vient de lui confier. Le religieux sourit, puis lui indique l'endroit où il retrouvera l'objet, et disparaît. Quelques instants après, l'objet était retrouvé à l'endroit indiqué.

Le Père Bernard avait une telle confiance en saint Antoine, il était tellement habitué à se voir écouté sur-le-champ, qu'il se plaignait au Saint du moindre retard. Il prenait alors son image, la baisait à genoux, puis feignait de se fâcher. Il allait même parfois jusqu'à lui faire de *respectueuses* menaces.

Un jour, une pauvre femme vint, tout en larmes, lui raconter comment le cheval de son mari avait pris le mors aux dents et s'était échappé, sans qu'on sût par où il avait passé. Le Père n'eut pas plutôt prié que la bête fut retrouvée ; mais le mari n'en dit rien à la femme. Celle-ci fit avertir le Père que sa prière n'avait pas été exaucée. Le Père, étonné, ramasse un caillou, le met dans la main de l'enfant qui vient de l'avertir et lui dit : « Va à l'église, mets cette pierre sur l'autel de saint Antoine, et dis-lui : Grand Saint, le P. Bernard vous fait dire que vous avez le cœur plus dur que cette pierre, puisque vous n'avez pas écouté sa prière. Si vous l'aimiez, vous feriez ce qu'il vous a demandé. Pourquoi ce délai, puisque la chose presse ? » L'enfant fit la commission, déposa la pierre sur l'autel, quand il vit un Père franciscain venir à lui de derrière le grand autel. « Mon enfant, lui dit le religieux, reprends cette pierre, rapporte-la au P. Bernard et dis-lui : Si vous n'aviez pas vous-même le cœur plus dur que cette pierre, vous seriez certain, après tant d'expériences faites, que la faveur demandée est depuis longtemps accordée. » Le Père comprit de qui lui venait la leçon ; il se prosterna, demanda pardon au Saint et promit de ne plus douter de sa bonté.

Une autre fois cependant il faillit perdre patience. Après avoir longtemps prié et attendu, il se décida à intimer au Saint, bien à regret cependant, sa dernière sommation : il écrivit sur un papier ces trois mots latins qui résumaient tout : *Cunctatum satis est* (Assez de délai !) Il déposa ce papier aux pieds de saint Antoine, et se retira. Quand il revint, il trouva le vers latin achevé par ces mots : *Vicit patientia, vicit !* (La patience a vaincu). Il était exaucé.

Pourquoi saint Antoine n'écoute-t-il pas nos prières ? Parce qu'il n'y trouve pas la simplicité, la confiance, la persévérance qu'il veut y trouver.

(Vie du P. B. Colnago S. J. par le P. Jean Paulin). O. F. M.

S. M.

FAVI

Un religieux franciscain
 Saint Antoine de Padoue
 Alors que ce religieux
 avait mis sa dernière confi
 continuer ses études. Dan
 tion de Saint Antoine lui
 de ce nom, et lui obtint d
 Peu de temps avant de
 son, en compagnie de que
 s'engagea dans un chemi
 avouèrent ensuite, n'espère
 pour se porter à son secour
 vertigineuse hérissée de pa
 min. Il essaya de maîtrise
 il commença le Pater Nost
 Antoine. A ce nom, par n
 qui longeait le talus. Ce fut
 précipitèrent. La chute fut for
 moins de temps qu'il n'en fa
 que la vitesse folle qui l'entr
 une manœuvre de si étonnan
 on Dieu. Remis sur pied a
 compagnons terrifiés. Pour
 un bandage.
 Saint Antoine lui obtint
 tant après de longues ang
 près de fatigue. Cet épuise
 tant une année entière tout
 éreintes prières paraissaient
 sa guérison, les deux sig
 Peu après cette promesse,
 la vie convertuelle. Depui
 promesse avec reconnaissance
 Antoine à son égard ; cette b
 cherche fructueuse, toute chu
 récitation du Pater, sous la
 Le religieux qui écrit ces lig
 témoignage sincère (de sa
 Antoine de Padoue. et
 tion

FAVEUR DE SAINT ANTOINE

Un religieux franciscain, pour accomplir une promesse, publiée à l'honneur de Saint Antoine de Padoue les faits suivants :

Alors que ce religieux vivait encore dans le monde, Saint Antoine, en qui il avait mis sa dernière confiance, lui a fourni les moyens de se rendre à Paris pour y continuer ses études. Dans cette ville où tant de jeunes gens se perdent, la protection de Saint Antoine lui fit comprendre et embrasser la vie d'un chrétien digne de ce nom, et lui obtint de Dieu la grâce de la vocation religieuse.

Peu de temps avant de prendre le saint habit, il faisait à bicyclette une excursion, en compagnie de quelques jeunes gens. Comme il ne connaissait pas le pays, il s'engagea dans un chemin si dangereux, que ses compagnons, ainsi qu'ils le lui avouèrent ensuite, n'espérèrent plus le retrouver vivant ; et ils mirent pied à terre pour se porter à son secours. Pour lui, il se vit bientôt emporté sur une descente vertigineuse hérissée de pavés, taillée en flanc de côteau entre un talus à pic et un ravin. Il essaya de maîtriser sa machine, mais en vain. Et s'attendant à mourir, il commença le Pater Noster, confiant son âme à Dieu, à Notre-Dame et à Saint Antoine. A ce nom, par une inspiration subite, il guida sa machine dans le fossé qui longeait le talus. Ce fut là qu'il tomba, sur la terre humide où ses roues s'enfoncèrent. La chute fut formidable ; il s'en tira sans aucun mal. Comment, dans quelques jours de temps qu'il n'en faut pour le dire, il pensa à tout cela, et accomplit malgré la vitesse folle qui l'entraînait, malgré les pavés menaçants épars sur la route, une manœuvre de si étonnante précision ? C'est le secret de Saint Antoine et de son Dieu. Remis sur pied aussitôt, il rendit grâce à son sauveur, il rassura ses compagnons terrifiés. Pour la bicyclette il revenait dessus, lorsqu'un clou dégonfla un bandage.

Saint Antoine lui obtint plus tard une grâce plus grande peut-être, en le guérissant après de longues angoisses, d'un affaiblissement général, provoqué par un excès de fatigue. Cet épuisement résista à deux ans de traitements divers, et pendant une année entière tout travail fut impossible à ce religieux. Les plus persévérantes prières paraissaient inutiles, lorsqu'il promit à Saint Antoine de publier sa guérison, les deux signalées faveurs rapportées plus haut.

Peu après cette promesse, il était suffisamment remis pour reprendre ses études de la vie conventuelle. Depuis lors, son état a été s'améliorant. Aussi remplit-il sa promesse avec reconnaissance, désireux de voir publier partout la bonté de saint Antoine à son égard ; cette bonté se manifeste *journallement*, en lui rendant *toute recherche fructueuse, toute chose facile, tout travail fécond* dès qu'il les place, par la récitation du Pater, sous la protection du puissant Thaumaturge.

Le religieux qui écrit ces lignes avec l'autorisation de ses supérieurs, et comme témoignage sincère de sa gratitude, signale ces faveurs à tous les dévots de Saint Antoine de Padoue. et à ceux qui doutent encore de l'efficacité de son intercession.

BIBLIOGRAPHIE

Saint Paschal Baylon par le P. IGNACE BEAUFAYS, O. F. M. Nouvelle édition. — Namur, chez Picard Balon, 12, rue du Fer, 12, 1903. — Séduisant vol. in-12 de 181 pages — Prix : 1 franc.

Le P. Ignace, à la suite du P. Louis-Antoine de Porrentruy, puis principalement aux sources les plus authentiques et les plus sûres aux actes mêmes du procès de canonisation. De cette façon, l'éminent Lecteur général du Collège Saint-Antoine nous présente son héros tel qu'il a vécu, tel qu'il est apparu aux yeux de ses contemporains émerveillés. C'est un Pascal en chair et en os, vivant de la vie la plus réelle, irradié du beau soleil d'Espagne, et délicieusement drapé dans le manteau de cette suave poésie qu'exalent les pâturages embaumés de l'Aragon.

En lisant le P. Ignace vous croyez suivre réellement le jeune bachelier dans la calme solitude des cloîtres ensoleillés, tressaillir de tous ses bonheurs, pleurer de toutes ses tristesses, chanter tous ses cantiques d'amour. Plus vous avancez dans la lecture de ce délicieux volume, plus le charme vous saisit et vous pénètre. Vous avez peur d'arriver trop vite à la fin, comme l'enfant qui déguste un fondant.

Oui, le livre du Rév. P. Ignace est un petit bijou littéraire, et de tout cœur nous lui souhaitons la plus large diffusion. Il ne manque pas non plus de piquante actualité. On nous chasse de notre beau pays de France comme inutiles ou même nuisibles au progrès de l'humanité. Nous montrerons, écrit le Révérend Père (page 14), un homme consacré à Dieu et devenu par là un bienfaiteur de l'humanité, un vrai progressiste, coopérant à la perfectionner. »

« Trois mots résumeront sa vie : Il eut pour Dieu un cœur d'enfant ; pour lui-même un cœur de juge ; pour l'humanité un cœur de mère. Ce sentiment : « Considérer le Tout-Puissant comme son père, » Pascal le posséda ; ce mépris de soi qui sacrifie sans penser à l'égoïsme, source de tous les maux de la société, Pascal le professait cet amour qui va à l'humanité souffrante, la console et la soulage Pascal le vécut. C'est en toute vérité qu'il aurait pu dire avec Térése : *Homo sum et nil humani à me alienum puto.*

FR. IGNACE-MARIE D'ALSACE, O. F. M.

Le tombeau de Barnabé, d'Alsace, illustrations en photographie, Librairie-éditeur, 82, rue de la Harpe.

Où la très sainte Vierge pose le double problème haïlogues sans qu'une sainte question d'une Jérusalem, Bethléem, vu se lever cette brillante lem et Smyrne celle

C'est à l'étude du virginal de l'auguste pour ses remarquables un nouvel ouvrage. S'après l'Ascension de

Pour établir sa proposition : 1° La sainte Vierge ; 2° le tombeau du procès verbal de la d'Ephèse, en 1892.

Comme pour ses problèmes sérieusement étudiés tout consulté. Aussi décide pas la question pas considérable.

Dans un *Epilogue*, pour relever les réponses oblige à combattre les critiques qui font surgir de l'antique tradition, des premiers siècles, et méprisées du consciencieux pas de signaler !

Le tombeau de la sainte Vierge à Jérusalem, par le P.

Barnabé, d'Alsace, O. F. M., missionnaire apostolique, avec treize illustrations en photogravures hors texte, xx-302 pages.— Chez Picard, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris. Prix : *franco*, 8 fr. 10.

Où la très sainte Vierge est-elle née, où est-elle morte ? C'est là un double problème hagiographique qui a exercé le talent des Palestino-logues sans qu'une solution définitive ait encore tranché cette intéressante question d'une manière absolue et sans appel. Quatre villes : Jérusalem, Bethléem, Nazareth et Séphoris réclament la gloire d'avoir vu se lever cette brillante aurore du soleil de justice ; deux : Jérusalem et Smyrne celle d'avoir offert un asile à sa dépouille mortelle.

C'est à l'étude du second de ces points : le lieu où reposa le corps virginal de l'auguste Marie, que le P. Barnabé d'Alsace, bien connu pour ses remarquables travaux d'archéologie palestinienne, consacre un nouvel ouvrage. Sa conclusion est que Marie demeura à Jérusalem après l'Ascension de son divin Fils et y mourut.

Pour établir sa proposition, il développe successivement trois thèses : 1° La sainte Vierge n'a jamais été à Ephèse ou dans les environs ; 2° le tombeau de la sainte Vierge est à Jérusalem ; 3° examen du procès-verbal de la visite officielle faite à Panaghia-Capouli, près d'Ephèse, en 1892.

Comme pour ses précédents travaux, avant d'écrire, le P. Barnabé a sérieusement étudié son sujet. Ecriture sainte, tradition, terrain, il a tout consulté. Aussi son travail est-il une œuvre sérieuse et, s'il ne décide pas la question en dernier ressort, du moins lui fait-il faire un pas considérable.

Dans un *Epilogue*, le R. Père revient sur ses précédents ouvrages pour relever les réponses qui y ont été faites. Le souci de la vérité l'oblige à combattre les fantaisies de certains palestinologues catholiques qui font surgir des sanctuaires à leur gré, sans tenir compte de l'antique tradition, des renseignements fournis par des écrivains des premiers siècles, et même de l'Écriture Sainte. Puissent les paroles indignées du consciencieux historien mettre fin au mal qu'il ne craint pas de signaler !





NÉCROLOGIE

Sa Grandeur Mgr Elphège Gravel, décédé le 29 janvier 1904, à l'âge de 66 ans, premier Evêque de Nicolet.*

Nous ignorons s'il était Tertiaire, mais bien des fois il a témoigné de sa dévotion à saint François et de son attachement à l'Ordre des Frères-Mineurs. Les qualités de son caractère et les épreuves de sa vie l'avaient rendu cher à tous. Nous le recommandons spécialement aux prières de nos Tertiaires et de tous nos Lecteurs. En même temps nous offrons à son digne successeur sur le siège de Nicolet, Monseigneur Brunault, l'hommage de notre respect et de notre entier dévouement.

Bouvines. — France. — Dame Deffrennes, décédée le 25 janvier dernier ; mère d'un de nos Pères.

Femme héroïquement chrétienne, elle se préparait à la mort depuis 60 ans moins. Elle était Tertiaire isolée, car il n'y avait pas de Fraternité à Bouvines. Mais elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour bien connaître saint François. Elle parlait souvent à ses enfants du bon Saint. Elle lui avait dédié un petit oratoire dans la chambre de son fils maintenant Franciscain. C'est par elle que celui-ci connut le Tiers-Ordre puis l'*Auréole séraphique* dont la lecture fut entre les mains de Dieu l'instrument de sa vocation. Cette mère vraiment chrétienne fut privée du bonheur d'avoir près d'elle à ses derniers moments aucun de ses deux fils prêtres. L'un missionnaire au Canada, et l'autre au Japon ; mais le bon Dieu avait jadis amené pour cette heure son frère religieux, en qui elle avait la même confiance qu'en un prêtre. Les prières de nos Tertiaires du Canada compenseront le sacrifice suprême demandé par la Providence à la mère et aux fils.

— M. Daunais, décédé à Sainte-Anne des Plaines, le 28 janvier 1904, et M. Gosselin, décédé à Saint Charles de Bellechasse le 1er février 1904.

Sans être Tertiaires, ces deux défunts ont bien mérité de saint François durant leur vie, en donnant, chacun, un de leur fils à l'Ordre Séraphique.

Saint-Raymond. — Mlle Marie-Anne Cantin, en religion Sainte-Elisabeth, décédée le 16 février 1904, à l'âge de 27 ans, après 4 ans de profession. Elle appartenait à la Fraternité de Saint-Sauveur de Québec et faisait partie également du Chemin de Croix perpétuel.

Née d'une famille profondément chrétienne, sœur de deux religieuses de l'Institut des Petites Franciscaines de Marie, cette vierge prudente n'a pas été sur-

par l'arri
portée av
ciel une g
à la volon
fois une g
tutes à n
le Tertiai

Mon
sineau,
1904, ap
— Fr
Henriett
années d
— Md
— Md
ans. Elle
— Fra

religion S
profession

Vaudi

de profes

Saint-

gion Fr.

après 5 ar

Saint-

Sr Sainte

1902 et âg

Saint-

çois Trude

Baie S

Thérèse de

15 mois de

La promes
marcher à la
espérances m
de tout ce qu
sainte mort.

Après avoi
priviligée c
voloncé divin
Roval Epou
mort et avec
L'obéissanc

par l'arrivée de l'Époux divin : sa lampe était pleine. Six mois d'une maladie supportée avec patience l'avaient préparée à l'heure suprême. Tout en implorant du ciel une guérison même miraculeuse, elle conserva toujours une entière soumission à la volonté de Dieu. La prière ne reste jamais sans effet ; Dieu nous refuse parfois une grâce instantanément demandée, mais sa bonté la remplace par d'autres plus utiles à notre salut. Aujourd'hui le ciel a couronné les humbles vertus de cette fidèle Tertiaire ; qu'il couronne un jour la résignation de ceux qui pleurent sa mort.

S. M.

Montréal. — Fraternité Saint-Joseph. — M. Joseph Cou-sineau, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 21 janvier 1904, après 5 ans de profession dans le Tiers-Ordre.

— **Fraternité Sainte-Elisabeth.** — Mde Hubert Lemay, née Henriette Rousseau, décédée le 18 décembre 1903, après plusieurs années de profession dans le Tiers-Ordre de Saint François.

— Mde André Lefebvre, décédée le 18 décembre 1903.

— Mde Pierre Dorais décédée le 31 décembre 1902, à l'âge de 74 ans. Elle était Tertiaire isolée.

— **Fraternité de Saint-Antoine.** — Mde George Dumais, en religion Sr Philomène, décédée le 26 décembre 1903, après 5 ans de profession.

Vaudreuil. — M. O. Martel décédé le 11 juin 1895, après 18 ans de profession.

Saint-Edouard de Lotbinière. — M. Joseph Biais, en religion Fr. François, décédé le 31 décembre 1903, à l'âge de 75 ans, après 5 ans de profession.

Saint-Laurent, P. Q. — Dlle Philomène Gohier, en religion Sr Sainte Rose de Lima. Elle était professe depuis le 8 décembre 1902 et âgée de 64 ans, lorsque Dieu l'a fait passer à meilleure vie.

Saint-Narcisse. — Mde Lucie Bastarachi épouse de feu François Trudel décédée le 19 janvier 1904 après 4 ans de profession.

Baie Saint-Paul. — Hospice Sainte-Anne. — Sr Marie Thérèse de Jésus, décédée le 28 janvier dernier, à l'âge de 24 ans après 15 mois de noviciat, chez les Petites Franciscaines de Marie.

La promesse du centuple même en cette vie faite à ceux qui quittent tout pour marcher à la suite de Notre-Seigneur, lui avait fait renoncer à toutes les joies et espérances mondaine afin de se mériter par l'immolation volontaire d'elle-même et de tout ce que la nature a de liens attachants la grâce des grâces une heureuse et sainte mort.

Après avoir eu le bonheur de faire profession sur son lit de mort notre petite privilégiée compta encore la faveur de la résurrection d'un parfait abandon à la volonté divine. Ce fut sans doute le cadeau jeté dans la corbeille de nocce par le « Royal Epoux » car elle s'endormit doucement sans avoir éprouvé les affres de la mort et avec la quiétude d'un tout petit enfant.

L'obéissance de la chère malade a été le sujet d'édification de tous ceux qui

eurent le bonheur de la visiter pendant sa douloureuse maladie. Quelques minutes avant de rendre l'esprit elle produisit encore des actes de cette belle vertu qui poussée à cette perfection chez une aussi jeune novice donne droit de présumer qu'à elle aussi ont été proférées les paroles qui justifieront les vrais obéissants.

Sainte-Thérèse. — M. Antoine Bouvrette, décédé le 28 janvier 1904 après 6 ans de profession.

— Dame François-Xavier Gratton, née Hortense Filiatreault, Tertiaire arrivée seulement à Sainte-Thérèse depuis le 3 courant (février) Elle comptait plusieurs années de profession dans le Tiers-Ordre.

Québec. — **Fraternité du Très-Saint-Sacrement.** — Mlle Emma Plamondon, en religion Sr Saint Louis, décédée le 26 décembre 1903.

Cette Tertiaire était un modèle de régularité et de zèle non seulement dans la Fraternité mais dans toutes les œuvres de charité. Sa mort laisse un vide, mais ses bons exemples lui survivront longtemps.

Saint-Philippe. — Mlle Arzelie Moncion de Angers, Qué., décédée le 13 janvier 1904.

Elle était Tertlaire isolée mais elle suivait toutes les règles. Elle était aussi depuis vingt ans supérieure de la congrégation des Enfants de Marie.

Elle était ennemie du luxe, et aimait tous les matins à entendre la sainte messe et recevoir le Dieu de l'Eucharistie. Elle était en un mot la consolation des affligés, la mère des orphelins, l'âme de toute la paroisse. Espérons que le Séraphique Patriarche d'Assise qui est aussi Notre Père, lui a par son intercession auprès du Tout-Puissant ouvert les portes du Ciel où elle prie maintenant là-haut pour sa famille.

Holyoke Mass. — M. Charles Lapointe, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé le 2 juin 1902 à l'âge de 76 ans et après 6 ans de profession.

— Mde Charles Lapointe née Léocadie Roy, en religion Sr Saint Jean de la Croix, décédée le 2 novembre 1903 à l'âge de 71 ans, après 7 ans de profession.

— Mde Daniel Lafortune, née Adelaïde Rivest, en religion Sr Adelaïde, décédée le 16 janvier 1904, à l'âge de 73 ans, après 14 ans de profession

Joliette. — Mde Alexis Desmarais, née Emélie Arbour, décédée le 8 janvier à l'âge de 75 ans 10 mois. La défunte était tertiaire depuis plusieurs années.

Worcester Mass. — M. Wilfrid Birtz, décédé le 4 décembre dernier à l'âge de 57 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Saint-Tite. — Mde Emélie Dubord, épouse de Prosper Trotti-

décédée dans le
20 ans de profes

Repentigny

Jean, décédée l

plusieurs années

Lavaltrie.—

décédée le 27 dé

— Mlle Angèl

61 ans.

— Mde Lavoie

mai à l'âge de 96

— Mde Emélie

juillet, après plusi

Trois-Rivières

Lenneville, en rel

à l'âge de 55 ans,

— Mde Adèle l

Sr Ferdinand, déc

ans de profession.

— Mde Eléonor

gion Sr Sévère, d

après 16 ans de pr

— Mde Elisabet

religion Sr Alexis,

de profession.

Mde Descoteaux se

qu'elle visitait en sa q

charité compatissante e

voyeuse des pauvres, l

toujours, grâce au zèle

toire depuis 14 ans.

— Mde Luce B

Marie-Anne, décé

26 de profession. l

occupa pendant 6 a

— Mde Clarisse

Sr François d'Assis

après 18 ans de prof

— Mde Elzire A

Louis, décédée le 18

profession.

décédée dans le cours de l'année dernière à l'âge de 74 ans, après 20 ans de profession.

Repentigny. — Mde Philomène Morni, épouse de M. Saint-Jean, décédée l'année dernière en juillet, à l'âge de 60 ans, après plusieurs années de profession.

Lavaltrie. — Mde Agnès Hêtu, épouse de feu Joseph Charland, décédée le 27 décembre 1903, à l'âge de 70 ans.

— Mlle Angèle Pelletier, décédée dans le mois de mai, à l'âge de 61 ans.

— Mde Lavoie-Paüt, épouse de M. Moïse Couture, décédée le 8 mai à l'âge de 96 ans.

— Mde Emélie Hêtu épouse de Jérémie Giguère, décédée le 22 juillet, après plusieurs années de profession.

Trois-Rivières. — Mde Georgine Godin, épouse de M. Achille Lenneville, en religion Sr Philippe-Auguste, décédée le 16 août 1903 à l'âge de 55 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Adèle Larose, épouse de Ferdinand Veillette, en religion Sr Ferdinand, décédée le 2 octobre 1903 à l'âge de 58 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Eléonore Berthiaume épouse de Sévère Thibault, en religion Sr Sévère, décédée le 20 novembre 1903, à l'âge de 56 ans, après 16 ans de profession.

— Mde Elisabeth Grondin, épouse de M. Frs.-X. Descoteaux, en religion Sr Alexis, décédée le 28 novembre 1903, à l'âge de 62 ans, de profession.

Mde Descoteaux sera universellement regrettée des malades de son quartier, qu'elle visitait en sa qualité d'infirmière, et qui ont toujours trouvé en elle une charité compatissante et un dévouement infatigable. Elle s'était aussi faite la pourvoyeuse des pauvres, pour lesquels elle sollicitait des aumônes qu'elle obtenait toujours, grâce au zèle qu'elle y mettait. Mde Descoteaux faisait partie du Discretorium depuis 14 ans.

— Mde Luce Beaudry, Vve Octave Lothinville, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 2 décembre 1903 à l'âge de 83 ans, après 26 de profession. Elle était une des fondatrices de la Fraternité et occupa pendant 6 ans la charge d'Assistante Supérieure.

— Mde Clarisse Duval, épouse de M. Edouard Abran, en religion Sr François d'Assise, décédée le 3 décembre 1903, à l'âge de 72 ans, après 18 ans de profession.

— Mde Elzire Alarie épouse de M. Louis Alarie, en religion Sr Louis, décédée le 18 décembre 1903 à l'âge de 44 ans, après 2 ans de profession.

— Mde Délia Girardeau épouse de Benjamin Davieau, en religion Sr Benjamin, décédée le 18 janvier 1904 à l'âge de 61 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Eléonore Larivière, épouse de Odilon Panneton, en religion Sr Marie, décédée le 23 janvier 1904 à l'âge de 65 ans après 15 ans de profession.

Sainte-Monique de Nicolet. — Napoléon Girard, novice, décédée au mois dernier à l'âge de 20 ans.

— Mde Joseph Provencher, née Marie Pinord, décédée à l'âge de 65 ans après 15 ans de profession.

Elle était une de ces âmes chrétiennes qui ne s'occupent que de Dieu et de leur éternité. Toute sa vie a été un modèle de régularité à ses devoirs religieux et à ceux de son état.

Saint-Georges de Beauce. — Mde Vve Marcel Lemieux, née Angèle Roy, en religion Sr Elisabeth, décédée le 21 décembre à l'âge de 67 ans et 6 mois, après 12 ans de profession.

Saint-Luc de Matane. — Mde Godefroi Côté, née Rose de Lima Truchon, en religion Sr Félix de Valois, décédée le 12 novembre 1903, à l'âge de 31 ans, après 3 ans de profession.

Québec. — Au Bon-Pasteur de Québec, est décédé le 11 février dernier, à l'âge de 72 ans et 15 jours M. l'Abbé Henri-Raymond Casgrain, ancien Professeur à l'Université Laval, docteur ès-lettres de la même Université et membre de la Société Royale du Canada.

C'est une grande perte pour le monde des lettres et de l'histoire, de l'histoire canadienne surtout, dont M. l'abbé Casgrain a élargi les horizons. Son travail assidu a découvert et mis au jour bien des documents nouveaux. Sa plume, finement taillée, les a comme incrustés dans des ouvrages, au style si soigné, qu'on pourrait les comparer à des écrins précieux, renfermant des perles plus précieuses encore. Son nom et ses œuvres passeront à la postérité.

Son souvenir restera particulièrement cher aux fils de saint François et aux Lecteurs de la *Revue*. M. l'abbé Casgrain avait une grande vénération pour les Récollets et il aimait à rappeler qu'ils furent les premiers missionnaires du Canada. Cette vénération il la rapportait largement sur leurs successeurs, qu'il recevait toujours avec affabilité, leur faisant part à l'occasion des lumières dont son esprit était rempli. Cette vénération, on la retrouve dans bien des pages de ses ouvrages, mais surtout dans son aperçu historique sur « *les Anciens Récollets* » que la *Revue* a eu l'honneur de publier et que nos lecteurs ont savouré pendant plus d'un an.

Le nom de M. l'abbé Casgrain vivra donc toujours dans les pages de cette *Revue*. Il vivra aussi dans le souvenir qu'auront pour le regretté défunt les fils de saint François et nos Lecteurs dans leurs prières quotidiennes. Les Rédacteurs de la *Revue du Tiers-Ordre* se rappelleront toujours que M. l'abbé Casgrain fut un temps leur illustre collaborateur.

FR. ODORIC-M. O. F. M.

R. I. P.

INTE

u, en religion
ans, après 17

neton, en reli-
5 ans après 15

Girard, novice,

édée à l'âge de

de Dieu et de leur
irs religieux et à

el Lemieux, née
lédecembre à l'âge

é, née Rose de
ée le 12 novem-
n.

édé le 11 février
Henri-Raymond
docteur ès-lettres
rale du Canada.

oire, de l'histoire ca-
as. Son travail assi-
Sa plume, finement
igné, qu'on pourrait
us précieuses encore.

François et aux Lec-
ation pour les Récol-
onnaires du Canada.
irs, qu'il recevait tou-
s dont son esprit était
ages de ses ouvrages,
ollets » que la *Revue* a
lant plus d'un an.

les pages de cette *Re-*
rretté défunt les fils de
es. Les Rédacteurs de
l'abbé Casgrain fut un
DRIC-M. O. F. M.